

PER
B-226

S

LE BULLETIN DE LA FERME

ORGANE DES CULTIVATEURS DE PROGRÈS



FONDÉ EN 1913

PARAIT TOUS LES JEUDIS

Bibliothèque
340 rue

ADMINISTRATION: 88 COTE DE LA MONTAGNE
QUÉBEC

ABONNEMENT: CANADA, EXCEPTÉ CITÉ DE QUÉBEC 75c
CITÉ DE QUÉBEC ET PAYS ÉTRANGERS \$1.50

VOLUME XI, No 26

QUEBEC

LE 28 JUIN 1923

Nous sommes redevables



Fabrique primée de la Présentation, St-Hyacinthe

à l'initiative et à la persévérance de nos meilleures fabriques, qui ont été les premières à inaugurer, il y a treize ans, le système de vente en coopération, du

BEURRE et FROMAGE

tel qu'il est organisé aujourd'hui.

Toutes les fabriques de la Province devraient donc se faire un devoir de soutenir ces vaillantes de la première heure, en expédiant leurs produits à:

Coopérative Fédérée de Québec

63 rue William, MONTREAL

28

28

28

AYRSHIRES LAKESIDE PHILIPSBURG, Qué.

Troupeau établi en 1892, sous le contrôle fédéral. Nos Ayrshires sont ce qu'il y a de mieux. Nous offrons une collection de choix de jeunes taureaux à des prix très attrayants. Ecrivez pour avoir catalogue.

FRANK PEWTRESS, Gérant,
Philipsburg, Qué.

GEO. H. MONTGOMERY, Prop.
Edifice Dominion Express, Montréal.

FORCE, VIGUEUR, SANTÉ



Rapidement obtenues par l'emploi de
ANCHOR WEAKNESS TONIC

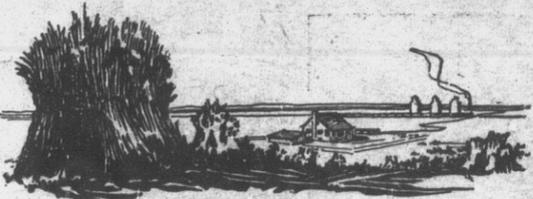
Sa composition scientifique en fait le plus puissant des toniques. Il convient aux convalescents, vieillards, femmes, enfants et aux personnes débiles et délicates.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies

W. BRUNET & CIE Ltée

PHARMACIENS EN GROS
DEPOSITAIRES

139 RUE ST-JOSEPH - - - QUÉBEC



L'Ouest

service quotidien de trains à destination de

Fort William, Winnipeg, Brandon,
Régina, Moose Jaw, Saskatoon,
Medicine Hat, Calgary, Edmonton,
Vancouver et tous les points
intermédiaires

"L'IMPERIAL"

Départ de Montréal (Gare Windsor) 10.15 P.M. tous les jours.

Matériel roulant direct, incluant wagons-lits touristes
dernier cri—Service insurpassable.

**Le Pacifique
Canadien**

Bureaux des billets à Québec : 30 rue Saint-Jean
Tél. 93; Chateau Frontenac, tél. 1840 et Gare du Palais, tél. 663.

SOMMAIRE

Page de la Coopérative Fédérée.
Page des Coopératives locales.
Grains de Sagesse, Miettes de Bon sens.
Moteurs, tracteurs et automobiles.
Hommes et Choses, Revue de la huitaine: Pierre Fouille-Partout.
Vieux temps, Vieilles choses, A la Veillée; Le travail du dimanche.
Industrie laitière: Contrôle laitier: M. J.-B. Trudel, aux cultivateurs.
Expositions agricoles de la Beauce.
Actualités avicoles: Nécessité de la verdure toute l'année à la basse-cour; par le Capt. W. W. Lee; une pincée de Conseils; Le Crevier.
L'Ordre du Mérite Agricole, dans l'ancienne et la nouvelle France.
Chez Nous: Choses féminines: Cousine Avette.
Le Coin des Jeunes: Résultats du 1er concours, J.-H. Lavoie.
L'Agriculture à l'École: Influence et responsabilité incalculables; J.-H. Lavoie, Panier aux lettres.
La Loi pour tous.—Consultations légales par Letarte & Lavoie, avocats, de Québec.
Prix courants, revue des marchés, gravures, etc.

**BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA**

Fondée en 1900.....Siège Social, Montréal

Capital autorisé.....\$5.000.000

Capital versé.....\$3.000.000

Fonds de réserve et profits accumulés.....\$1.525.000

L'agriculteur progressif trouve son profit à se tenir constamment en contact avec une institution financière solide.

Cette Banque donne une attention toute spéciale aux affaires qui lui sont confiées par les cultivateurs; elle compte maintenant 312 bureaux (Succursales et Sous-Agences) dans les Provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et Ile du Prince-Eduard.

En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argentés confiés à son département d'Epargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs.

Votre compte de Banque est votre meilleur ami

TOURNAGE & DECOUPAGE

Nous gardons constamment prêts à livrer une grande variété de tournages et découpages, tel que colonnes de véranda, poteaux tournés, barrotins, brakettes découpées, tournage d'escaliers, etc., en bois de Colombie, pin blanc, et merisier.

O. CHALIFOUR Inc.,

MARCHANDS DE BOIS

Manufacturiers de portes, châssis et autres ouvrages en bois.

TELEPHONE 8400

Angle Laliberté & Prince-Edouard, :: Québec.

ADMISSION
Abonnement
Canada-
Québec
Cité de
étranger
Tarif des
Annonces
min
Pour
des écri
Ferme
tagne, Q
Casier p

Volume
Cette page e
Congrès

Les gér
ont tenu m
naissent ce
clergé et du
ration a me
Les tra
et les coop
gagner victo
La dit
crise présen
actuel du c
Mgr M
président d
de Bonaver
Suit liste d

Délégués et
Mgr M
d'honneur
M. He
congrès;
M. J.E
de l'Agricul
M. Ab
fédéral de
M. J.-I
en industrie
M. Jul
M. An
M. Uly
M. F.
Bonaventur
M. Lou
du Congrès
M. Val
M. Joh
M. Ad
M. W
M. J.-V
M. J.-I
M. Ad
M. Phi
Rivière,
M. Mi
Newport.

Séance de l
M. l'ag
sur sa dem
qui le sort
Mgr M
la bienvenu
éprouvait d
"Je suis
d'améliorer
Et pou
les masses.
échecs dans
qu'il incom
les préjugés
Nos co
On dit cor
qu'à votre

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ
Abonnement payable d'avance
Canada—Excepté cité de Québec..... 75c.
Cité de Québec et pays étrangers..... 1.50

Tarif des annonces 07 la ligne. Annonces classifiées 1c. du mot minimum .50 sous.

Pour abonnement et annonces écrire au "Bulletin de la Ferme", 88 Côte de la Montagne, Québec.
Cassier postal 129—Télép. 4297

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ADMINISTRATION & RÉDACTION

88 CÔTE de la MONTAGNE 88
QUÉBEC

RÉDACTION ET COLLABORATION
Cette revue est consacrée aux intérêts de la ferme et du foyer rural.
Elle est rédigée par un comité de techniciens et de praticiens agricoles, assistés de collaborateurs occasionnels et de correspondants de diverses institutions agricoles. Toute collaboration est sujette au contrôle du directeur.
La correspondance concernant la rédaction doit s'adresser au Directeur du "Bulletin de la Ferme", Cassier postal 129, Haute-Ville, Québec.

Volume XI

QUEBEC, LE 28 JUIN 1923

Numéro 26

Cette page est réservée à la Coopérative Fédérée de Québec.

Congrès des Gérants des Coopératives locales des comtés de Bonaventure et Gaspé, à Bonaventure

Les gérants des coopératives locales de la région de la Gaspésie ont tenu mardi dernier (19 juin) leur premier congrès. Ceux qui connaissent ce coin de la province savent que grâce au dévouement du clergé et du premier agronome de la région, M. J.-N. Albert, la coopération a merveilleusement fleuri de ce côté.

Les traditions de ces pionniers de l'œuvre se sont continuées et les coopératives ont senti le besoin de se serrer les coudes pour gagner victorieusement une plus forte unité d'action.

La dite unité étant absolument nécessaire pour traverser la crise présente, c'est pour donner corps à ce désir, que l'agronome actuel du comté, M. Hector Leblanc, organisa le présent congrès.

Mgr Matte, le Vicaire général du nouveau diocèse en fut élu le président d'honneur, M. F. Vaillancourt, gérant de la coopérative de Bonaventure, le président actif. M. Louis Bérubé, le secrétaire. Suit liste des congressistes.

Délégués et Invités au Congrès Coopératif de la Gaspésie:—

Mgr Matte, Vicaire général du diocèse de Gaspé, et président d'honneur du congrès;

M. Hector Leblanc, agronome du comté, l'organisateur, chef du congrès;

M. J.-Bte Cloutier, Inspecteur des Coopératives du Ministère de l'Agriculture, Québec;

M. Abel Raymond, propagandiste en aviculture du Ministère fédéral de l'Agriculture;

M. J.-N. Albert, premier agronome du district et propagandiste en industrie ovine, du Ministère fédéral de l'Agriculture;

M. Jules Rinfret, agronome de Matapédia;

M. André Paris, agronome de Gaspé;

M. Ulynie Phaneuf, agronome-adjoint dans la région;

M. F. Vaillancourt, gérant, représentant la coopérative de Bonaventure et président du congrès;

M. Louis Bérubé, instructeur pour les coopératives et secrétaire du Congrès;

M. Valmore Cyr, gérant, Coopérative de Maria,

M. John Lévesque, gérant, Coopérative de St-Jean-l'Évangéliste,

M. Adélme Cyr, gérant, Coopérative de New-Richmond,

M. Wm Ahern, gérant, Coopérative de Port-Daniel,

M. J.-Val Audet, gérant, Coopérative de St-Alphonse-de-Caplan,

M. J.-Bte Horth, gérant, Coopérative de St-Godefroi,

M. Ad. Caissy, gérant, Coopérative de St-Omer,

M. Phil. Fénier, directeur, représentant la Coopérative de Grande-Rivière,

M. Michel Smith, organisateur du groupement coopératif de Newport.

Séance de l'après-midi:—

M. l'agronome ouvrit la séance à cinq heures et l'on procéda, sur sa demande, à l'élection des officiers. Nous venons de voir sur qui le sort tomba.

Mgr Matte dont nous connaissons l'œuvre coopérative souhaita la bienvenue aux congressistes. Après nous avoir dit le plaisir qu'il éprouvait de nous recevoir il ajouta:

"Je suis convaincu que la coopération est un des meilleurs moyens d'améliorer le sort de nos classes laborieuses dans les campagnes."

Et pourtant elle est dure à rentrer, l'idée de la coopération, dans les masses. Par manque de sens coopératif nous comptons des échecs dans les débuts. C'est au gérant, toujours sur la brèche, qu'il incombe de faire cette campagne de toutes les minutes contre les préjugés.

Nos concurrents y tiennent à la diffusion de ces mêmes préjugés. On dit contre vous gérants "que la coopérative n'est profitable qu'à votre bourse" vous avez donc à prouver à vos membres que

ce sont eux ces mêmes concurrents qui vivent souvent trop aux dépens de la classe agricole.

Sans doute vous avez votre salaire et vous y avez droit, mais il faut en plus une bonne dose de sens social pour travailler à prix si modique, encore, à l'avancement matériel et économique de sa paroisse.

Mgr réclame ensuite plus d'aide et de soutien, plus de principes directifs et plus d'union enfin dans nos visées. C'est le but de ce congrès. Nous devons nous rattacher aussi dans ce but à la Coopérative Fédérée, centre du mouvement.

Les gérants seront des vaillants artisans de cette tâche et le succès ne pourra pas ne pas couronner nos efforts.

Le second à porter la parole fut M. J. Bte Cloutier:—Celui-ci se dit heureux d'être venu. A M. Leblanc qui l'a présenté comme ayant été étudiant en Europe et en Asie, il dit qu'en ses voyages en Europe, il avait constaté les améliorations apportées aux travailleurs par la coopération, et en ses voyages d'Asie, il avait pu voir l'état pitoyable de cette classe par faute de coopération.

Nous ne sommes pas beaucoup en arrière des pays européens pour ce qui concerne l'organisation coopérative. Nous possédons tous les éléments nécessaires aux plus brillants succès coopératifs dans les coopératives locales et la Coopérative Fédérée.

M. Cloutier définit la différence entre le coopératisme et le capitalisme. Il a dit combien était bien vue la Coopérative Fédérée par les acheteurs de Montréal et a fait allusion à la nécessaire solidarité que nous attendons des autres classes de la société qui ont intérêt à voir notre mouvement progresser.

La coopération, en rapprochant le producteur du consommateur, enrayer la spéculation dans une importante proportion, qui profite aux cultivateurs.

La coopération assure aussi une meilleure distribution des produits sur le marché et maintient les prix plus stables. M. Cloutier donna aussi de sages recommandations aux sociétés coopératives locales de la Baie-des-Chaleurs, félicita les gérants de leur constante fidélité envers la Coopérative Fédérée et par leurs achats et par leurs ventes.

Sauf l'agronome, M. Leblanc, l'organisateur du Congrès, Mgr Matte et M. Cloutier, furent les deux seuls qui portèrent officiellement la parole à cette séance d'ouverture. Après discussion amicale, l'on se sépara sur le chant en chœur, de notre air national.

8 hrs: Souper—Banquet:—

Les congressistes se réunissaient en agapes fraternelles à l'Hôtel "Château Blanc". Menu des plus savoureux et toujours appréciés. Le "homard", de Gaspésie, le saumon frais, le poulet à la Jean-Baptiste, que dire!

Diverses santées furent proposées au dessert: Le comté de Bonaventure, par M. J.-N. Albert, son premier agronome;

La Coopérative Fédérée, par M. J.-Bte Cloutier;
Réponse des coopératives locales, par M. Louis Bérubé;
L'aviculture coopérative et progressive, par M. Abel Raymond;
Réponse par M. Hector Leblanc, l'agronome du comté.

Discussion générale et vœux:—

Immédiatement après le souper commença une discussion à laquelle tous les congressistes prirent part. Diverses propositions qui rallièrent l'unanimité, furent soumises.

Quatre de celles-ci concernent les relations avec la Coopérative Fédérée; elles sont du plus haut intérêt.

Deux autres visent à l'amélioration des moyens de transport de nos produits de la région et notamment, des œufs.

(Suite à la page 430)

*Le Capitalisme donne
le Dividende au Capital
et le Salaire au
travail.*

1923		JUN		SOLEIL	
		LEV.	COU.		
V	29	SS. PIERRE ET PAUL, apôtres.	3 55	7 43	
S	30	Commemoration de S. Paul, ap.	3 56	7 43	
		JUILLET			
D	1	VI après PENTECOTE.	3 56	7 43	
L	2	De la Visitation de la B. V. M.	3 56	7 43	
M	3	S. Léon II, pape et conf.	3 57	7 43	
M	4	Du VIe jour de l'octave.	3 57	7 43	
J	5	S. Antoine Marie Zaccaria, conf.	3 58	7 42	

*La Coopératisme
donne le Salaire au
Capital et le Dividende
au travail.*

Page des Sociétés Coopératives Agricoles Locales

PRINCIPES COOPERATIFS

II

CAPITAL ET VOTE

J'ai dit que la vraie coopération unit des personnes de même condition sociale et qui veulent améliorer leur sort, en achetant ou en vendant collectivement et que la compagnie réunit des capitaux dans le but de faire fructifier des piastres.

Ces deux genres d'associations diffèrent donc du tout au tout: elles sont basées sur des principes absolument opposés.

Dans la coopérative, c'est l'homme, être sensible et intelligent qu'il s'agit d'aider et de stimuler; dans la compagnie, c'est la piastre, chose inanimée et sans âme à qui il faut faire suer un intérêt quelconque.

Celui qui veut comprendre la coopération ne doit jamais oublier ce point. C'est la pierre de touche de tout l'organisme.

J'ai déjà traité ce sujet dans un précédent article. Il reste à établir les autres caractères distinctifs de ces deux régimes économiques.

Et tout d'abord, la façon de se procurer le capital.

Dans les coopératives de production ou de consommation le capital nécessaire à la réussite de l'entreprise doit être souscrit et payé par des travailleurs de même profession, qui ont des intérêts communs à protéger.

Deux exemples pour mieux faire comprendre ce principe.

Cent cordonniers fondent une coopérative pour fabriquer de la chaussure. Pour partir l'affaire, il leur faut dix mille piastres, au moins, car en coopération, le capital étant essentiellement variable, il ne peut donc être déterminé à une somme précise. Ils décident, je suppose, que les parts seront de dix piastres; toutes devront être achetées par des ouvriers travaillant dans la chaussure. Au fur et à mesure que la manufacture aura besoin d'ouvriers supplémentaires, les nouveaux venus prendront au moins chacun une part.

Autre exemple: quinze aviculteurs forment une coopérative pour produire des œufs. Il leur faut cent piastres de capital. Ces cent piastres seront séparées en parts égales, seront achetées par ces quinze ou vingt aviculteurs, car, en coopération, le nombre de membres est variable tout comme le capital.

Dans la compagnie à fonds social, le capital est fourni par des financiers qui ne sont à peu près jamais des travailleurs. Si l'on accepte de l'argent de ces derniers, le vote est organisé de façon telle qu'ils ne peuvent mener l'affaire.

Ce capital est divisé en parts qui peuvent être achetées par n'importe qui: des Canadiens-français, des Anglais, des Juifs, des Polonais, des Allemands; on ne regarde ni la nationalité, ni la profession, ni les qualités morales; un homme a acheté et payé une part, ou cent parts, il est actionnaire, c'est son argent qui parle et qui parlera en temps opportun.

Il y a plus.

Souventes fois, l'instigateur de la compagnie émet des parts d'eau qu'il conserve pour lui ou qu'il distribue à des amis. Ces parts ne seront jamais payées, mais cependant recevront un dividende tout comme celles qui l'ont été,

A quoi servent-elles donc?

A noyer les ouvriers ou les cultivateurs imprudents qui embarquent dans cette galère!

Quelques mots au sujet du droit de vote que le capital donne dans la coopérative et dans la compagnie à fonds social.

Dans la première, chaque sociétaire n'a qu'un vote quel que soit le nombre de parts. Exemple: quinze aviculteurs ont acheté cent parts dans leur coopérative fondée et administrée par eux, il y a quinze votes, pas plus.

Dans la seconde, chaque actionnaire a autant de votes qu'il a acheté d'actions. Exemple: quinze hommes ont formé une compagnie dont le capital autorisé est de cent mille piastres divisé en dix mille actions: il y a dix mille votes: le premier achète neuf mille actions; il a neuf mille voix; les quatorze autres achètent les mille qui restent: ils ont mille voix seulement. Et s'il y a des parts d'eau? Tant pis pour les gogos!

Chacun le voit dans la compagnie, c'est l'argent qui parle, qui mène et ramène les personnes et souvent, les petits finissent par être dévorés par les gros. En pratique ces deux vers du bon père Lafontaine deviennent tragiquement vrais: "

"La raison du plus fort est toujours la meilleure,
Nous l'allons montrer tout à l'heure."

GEORGES DUGRAY.

Congrès des Gérants des Coopératives locales des comtés de Bonaventure et Gaspé à Bonaventure

(Suite de la page 429)

Une autre jette les bases d'une entente entre les divers groupes coopératifs de la côte en vue de faciliter l'exportation de nos produits et l'importation dans la région de ce que nous achetons, de manière à opérer par quantités de char complet.

Une autre et des non moins importantes, vise à intéresser la Coopérative Fédérée et le Gouvernement au sort des pêcheurs de la côte.

Une dernière enfin a trait au renouvellement de semblable congrès tous les ans.

La discussion s'est close à une heure avancée de la nuit.

Nous avons trop constaté le bel entrain et la conviction manifestés pour ne pas croire que cette petite réunion intime portera des fruits.

La coopération doit un fier remerciement aux congressistes qui ont aidé le succès de l'œuvre par leur présence et les lumières qu'ils ont jetées dans les discussions sur certains aspects du problème coopératif dans la région.

A Mgr Matte, le digne président d'honneur du congrès, et à M. Vaillancourt, le président actif pour le chaleureux accueil reçu à Bonaventure.

A M. Hector Leblanc, l'agronome officiel, cheville ouvrière du Congrès et grand maître des cérémonies.

Et à nos invités qui ont bien voulu rehausser notre premier congrès de leur présence.

Grain



Conventi
année à l'Inst

400,000
semaines, dé
la Province.
dié. Total er
maux les gran
il devra être
tôt plus que

Ministèr
palités canad
mier ministre
tère spécial d
municipales l
Au mêm
un exposé trè

S. G. Mg
Oblats de M
le très regret
nouvel évêqu
il fut recteur
Séminaire pu
Grises d'Ott
Nos soul
vaste diocèse

Populati
cendie du Sér
de cette insti
sa fondation,
tacle inoublia
de cent mille
son séminaire
négociants, o
généreuse co
Bravo, C
On disai
grenier de la
Si l'on en
Saint-Jean es
patriotisme é

Enquête
de Québec a
semble de be
auxquels les
querons proch
treprendre le
Statistiques.

En atten
ponde à l'ap
Grâce au nou
ces réponses
valoir à chac
biens-fonds,
produits des

Les légum
dit un humor
n'en achète p
tent pour la c
et de carottes
Les légumes,
les villes. Si
pleine terre il
sont un produ
boucher. Qu
ver une autre
mes, parce qu
gent pas que
qu'il n'y a p
légumes quan

Grains de sagesse, Miettes de bon sens



A Saint-Raphaël de Bellechasse, l'exposition de produits sacchorifères de l'érable a été un succès, le 21 courant. Félicitations à nos amis de Bellechasse. Puisse cette heureuse initiative en provoquer d'autres du genre.

Conventions des Missionnaires Agricoles.—Elle aura lieu cette année à l'Institut Agricole d'Oka, les 11 et 12 juillet.

400,000 acres de forêt ont été ravagés par le feu depuis quelques semaines, déclare M. Gustave Piché, directeur du service forestier de la Province. L'an dernier, 600,000 acres de terres à bois ont été incendiés. Total en deux ans, un million d'acres. Conclusion: "Aux grands maux les grands remèdes". Quel sera le remède? nous l'ignorons, mais il devra être énergique, sinon nos richesses forestières ne seront bientôt plus que chose du passé.

Ministère des municipalités.—Au cours du congrès des municipalités canadiennes, qui vient d'avoir lieu à l'Île d'Anticosti, le premier ministre de la province, M. Taschereau, a déclaré qu'un ministère spécial des municipalités sera formé du moment que les questions municipales l'exigeront.

Au même congrès, le ministre de l'Agriculture, M. Caron, a fait un exposé très à point des causes de la désertion des campagnes.

S. G. Mgr Rhéaume.—L. R. P. Rhéaume, de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, a été choisi comme successeur de feu le très regretté Mgr Latulippe au siège épiscopal de Haileybury. Le nouvel évêque est né à Lévis, le 21 novembre 1873. De 1915 à 1921 il fut recteur de l'Université d'Ottawa; il fut aussi directeur du Grand Séminaire puis supérieur ecclésiastique de la Congrégation des Sœurs Grises d'Ottawa.

Nos souhaits respectueux de longue vie au nouvel évêque de ce vaste diocèse.

Population généreuse et patriotique.—Peu de temps après l'incendie du Séminaire de Chicoutimi (1912), Mgr Lapointe, le supérieur de cette institution qui a célébré ces jours-ci le 50ème anniversaire de sa fondation, pouvait écrire: "Les cœurs s'émurent, et l'on vit ce spectacle inoubliable, d'une beauté sans pareille; une population de moins de cent mille âmes, dans l'ensemble peu fortunée, souscrivant pour son séminaire la somme de \$580,000. Cultivateurs, colons, petits négociants, ouvriers, tous, jusqu'aux plus pauvres, y allèrent de leur généreuse contribution."

Bravo, Chicoutimi!

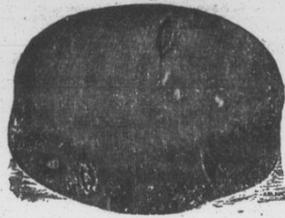
On disait, il y a cinquante ans que le Lac-Saint-Jean serait le grenier de la province de Québec.

Si l'on en juge par ce que ci-haut, le royaume du Saguenay-Lac-Saint-Jean est aussi un boulevard, une forteresse inexpugnable de patriotisme éclairé et irréductible.

Enquête agricole.—Le Bureau des Statistiques de la Province de Québec a organisé une enquête agricole dont le mécanisme nous semble de beaucoup supérieur et plus sûr, plus efficace, que ceux auxquels les autres provinces ont eu recours jusqu'ici. Nous expliquerons prochainement l'organisme de cette enquête que vient d'entreprendre le Lt.-Colonel Marquis, chef du Bureau provincial des Statistiques.

En attendant, il importe que chacun de nous, cultivateurs, réponde à l'appel, c'est-à-dire aux questions qui nous seront posées. Grâce au nouveau système imaginé par le Bureau des Statistiques ces réponses ne nous coûteront pas même un sou, mais elles peuvent valoir à chacun beaucoup de dollars, sous forme de plus-value de ses biens-fonds, d'accroissement de son crédit et de réclame pour les produits des 142,000 cultivateurs de cette province.

Les légumes et la mère de tous les vices. "Quant aux légumes dit un humoristique chroniqueur du Devoir, il va de soi que le touriste n'en achète pas. Il en serait bien incapable. Voyez tous ceux qui partent pour la campagne; ils sont chargés de laitue et de radis; de choux et de carottes, comme une voiture de maraîcher qui arrive au marché. Les légumes, chose bizarre, mais certaine, ne poussent plus que dans les villes. Si on veut les manger verts, sous le frais des arbres, en pleine terre il faut apporter ses provisions de chez soi. Les légumes sont un produit urbain qui pousse à la devanture de l'épicerie et du boucher. Quelle en est la cause? Mon Dieu il est difficile d'en trouver une autre que la paresse. Nombre de nos gens se privent de légumes, parce que c'est plus ennuyeux à cultiver que le foin. Ils ne songent pas que les touristes mangent de moins en moins de foin, depuis qu'il n'y a plus de chevaux, mais qu'ils continuent de manger des légumes quand on leur en offre des frais."



Nos pommes de terre à l'étranger

Une dépêche d'Ottawa nous apprend qu'un décret présidentiel vient de prohiber l'importation à Cuba des patates de Terre-Neuve, de St-Pierre-Miquelon, de la Grande-Bretagne (ce

qui comprend l'Ecosse, l'Irlande et le pays de Galles) de Belgique, d'Allemagne, d'Autriche et du Mexique, parce que les pommes de terre de ces pays sont infestées de verrues.

On pourra importer des patates du Canada, des Bermudes et des Canaries, sur certificat d'un inspecteur canadien, attestant que les patates exportées sont exemptes de la maladie.

Cette décision est importante pour le producteur canadien, qui se trouve bien situé pour s'assurer une notable partie du commerce de patates, à Cuba.

Ceci nous décommagerait en partie de la fermeture du marché américain et nos agriculteurs feraient bien d'avoir l'œil ouvert de ce côté.

Dans un autre ordre d'idées, l'exemption du Canada dans l'embargo cubain est une reconnaissance de l'excellente qualité de nos pommes de terre.

Le mérite en revient à la bonne organisation agronomique des gouvernements, qui répandent à profusion l'éducation nécessaire pour aider nos agriculteurs à protéger leurs produits contre les différentes maladies qui les attaquent.

Les résultats de cette organisation efficace sont maintenant reconnus par les pays qui commercent avec nous, et cette appréciation est la meilleure réponse à faire aux arriérés qui prétendent encore que la science agricole ne vaut rien et que tout se résume pour le cultivateur à une question de température.

Si l'on avait compté seulement sur l'ignorance de certains individus en matière agricole, il y a longtemps que les insectes et les maladies de toutes sortes auraient ruiné la culture de la patate au Canada, et l'on nous aurait fermé les marchés étrangers comme mesure de protection contre notre incurie.

La science agricole est heureusement venue s'interposer à temps pour protéger les cultivateurs qui comprennent les bienfaits de l'instruction, et ceux de Québec sauront apprécier ce que les gouvernants ont fait dans leur intérêt.

Patrons de beurrieres en garde

Quand un fabricant est assez consciencieux de sa responsabilité pour vous avertir que votre crème n'est pas aussi bonne qu'elle devrait l'être, soit trop avancée, odeur désagréable, de cave, de gazoline, etc. Méfiez-vous de vous mettre en colère contre lui ou de porter votre crème ailleurs avant d'y avoir mûrement réfléchi et de vous être représenté ce que vous auriez fait si vous eussiez été à sa place.

Ne serait-il pas plus sage d'avoir confiance à un tel fabricant, qu'à ces fabricants soi-disant plus habiles que les autres qui se vantent d'être capables de laver la crème comme on lave sa chemise.

N'est-ce pas qu'une chemise salie de teinture ou de matières indélébiles restera tachée quand même elle sera lavée. De même la matière grasse de la crème, en dépit de tous les traitements que le fabricant pourra lui faire subir, restera imprégnée de l'odeur de gazoline ou des mauvaises odeurs etc qu'elle aura pu absorber si elle n'a pas reçu le soin voulu. La qualité, dans certains cas, pourra être améliorée quelque peu par certains traitements comme la pasteurisation, etc. Mais jamais on ne pourra lui redonner le goût exquis qu'elle aurait eu si elle avait été conservée en parfaite condition.

Le beurre fabriqué avec ces crèmes sera toujours de qualité inférieure qui s'accroîtra s'il est mis en entrepôt pour être revendu plus tard.

Votre intérêt exige que vous ayez confiance à un fabricant qui vous signale les défauts de qualité de votre crème, qui vous enseigne les moyens de l'améliorer, et qui contribue, par ce fait à maintenir la bonne réputation de nos beurres.

Suivons l'exemple des Danois, qui, en produisant du beurre de qualité supérieure, se sont fait une si haute réputation sur le marché d'Angleterre, où d'après le rapport de Mr. J. A. Ruddick, commissaire fédéral de l'industrie laitière, leur beurre a obtenu, l'année dernière même, de deux à six centins par livre de plus que le beurre canadien.

Cette différence dans le prix du beurre Danois et du canadien a rapporté, aux patrons laitiers de ce pays, de 10 à 30 centins par 100 lbs de lait de plus qu'à ceux de notre province.

Qu'on y réfléchisse sérieusement quand il s'agira de l'amélioration de notre crème.

Le cultivateur canadien n'est pas moins intelligent que celui du Danemark, et avec une miette de sagesse et un grain de bon sens il lui sera facile de recourir aux moyens que les Danois ont pris pour arriver à se créer une si bonne réputation.

Un Observateur.

28

28

28

Moteurs, Tracteurs et Automobiles

Courtes notes d'un chauffeur à l'occasion de la St-Jean-Baptiste (SUITE)

Une petite revue littéraire et hebdomadaire de France, pourtant bien accréditée, laissait dernièrement l'un de ses collaborateurs dire ou insinuer que les cochers de place et les chauffeurs de Québec ne comprenaient ni le mot **auto** ni le vocable **taxi**, et que pour se faire voiturier en auto à Québec, il faut demander un **char**.

1o Nous défions qui que ce soit de prouver que les chauffeurs ou les cochers de place de Québec et de tout le Canada-français ne comprennent pas le mot **auto**, et ne savent pas ce que c'est qu'un **taxi**.

2o Bien plus, le peuple, chez nous, le peuple de la campagne surtout, quatre-vingt-dix fois sur cent, emploie dans les circonstances les mots **automobile** et **auto**.

Ne se ferait-il pas qu'il serait tout excusable d'appeler, **proprio motu**, "char", ce que les Anglais appellent **car**, et que Larousse, (1) un auteur français de quelque autorité, je présume, définit comme suit: "**CHAR**: Aujourd'hui voiture quelconque". Et le même définit la voiture: "véhicule quelconque servant à transporter les personnes, les marchandises".

Conclusion:—On est bien scrupuleux tout à coup, là-bas, au sujet des mots de provenance étrangère... lorsque ce sont des Canadiens-français qui en usent, les ignares!—Pourtant Larousse encore prend la peine de mettre dans son dictionnaire: **wagon, wagon-bar, wattman, railroad... et tutti quanti**.

J'ai cherché dans le même auteur et même volume le mot **taxi**—que les cochers de Québec, toujours d'après notre critique, ne comprennent pas et... je ne l'ai pas trouvé.

Le critique de l'hebdomadaire de France, dont le nom a une physionomie toute féminine, fera peut-être quelque jour cette découverte...

En attendant: "**Vive la Canadienne-française**".

CHAUFFEUR.

(1) Petit Larousse illustré, cent quarante-deuxième édition, (1) En toute franchise nous devons avouer que cet article de la "Revue hebdomadaire" signé "Jeanne d'Orliac" est absolument sympathique aux Canadiens-français, mais en ma qualité d'automobiliste je tiens à relever l'impair commis au sujet des chauffeurs et des cochers; voici d'ailleurs le texte auquel je fais allusion.

—"Sommes-nous en Normandie? En France c'est certain: nous arrivons à Québec. Alors le cœur s'épanouit dans un éclatement d'allégresse. On interroge n'importe qui pour avoir sa réponse. On irait jusqu'à la conversation oiseuse, quand un mot crée encore une barrière imprévue.

Une auto, demandons-nous.

L'employé ne comprend pas.

—Une auto, un taxi.

Il comprend encore moins. Tout à coup l'homme a saisi.

—Ah! un char, vous voulez dire.

Aussitôt il appelle un chauffeur. Un char nous étions bien en France, mais pas dans notre France à nous, dans une autre, où les mots nouveaux importés d'Angleterre ont d'ailleurs n'ont pas les mêmes faveurs que chez nous.

Nous sommes chez ceux qui ont confié à leur langage leur âme ancienne et menacée. Nous sommes chez ceux qui ont dû, seuls, inventer leurs expressions nouvelles, s'adapter aux besoins nouveaux...

Apiculteurs, comparez ces prix

Liste de prix pour les membres de la Société d'Apiculture

	1 lb	2 1/2 lbs	5 lbs	10 lbs	30 lbs
La douzaine.....	\$ 0.72	\$ 0.90	\$ 1.45	\$ 1.90	\$ 4.20
Le cent.....	5.00	6.30	9.95	13.00	30.50
Par 500.....	4.75				

Plus la taxe de vente qui est de 4 1/2%.

Pour ceux qui ne font partie d'aucune société d'apiculture:

	1 lb	2 1/2 lbs	5 lbs	10 lbs	30 lbs
La douzaine.....	\$ 0.80	\$ 1.00	\$ 1.60	\$ 2.20	\$ 4.80
Le cent.....	5.30	6.75	10.75	14.00	32.50
Par 500.....	5.05				

Plus la taxe de 4 1/2%.

Pour toute quantité de moins de 100, dans les grandeurs de 2 1/2, 5 et 10 livres et 50 de 30 livres, ajouter, en plus du prix, 35 sous pour faire mettre l'adresse.



Adressez vos commandes à R. FORTIER, Secrétaire de la Fédération Apicole, 70 rue St-Augustin, Québec.



Les seaux sont lithographiés en 3 couleurs: rouge, noir, or.

Un mahométan assis dans un cimetière, sur le tombeau de son père, qui lui avait laissé de grands biens, tenait ce discours au fils d'un pauvre homme:

"Le tombeau de mon père est de marbre; l'épithaphe est écrite en lettre d'or et le pavé alentour est de marqueterie et de compartiments. Mais toi, en quoi consiste le tombeau de ton père? En deux briques l'une à la tête et l'autre aux pieds, avec deux poignées de terre sur son corps."

Le fils du pauvre répondit: "Avant que votre père ait seulement fait mouvoir, au jour du jugement, la pierre dont il est couvert, le mien sera arrivé au paradis."

Course improvisée:

La scène se passe dans la boutique d'un orfèvre, où sont installées en évidence plusieurs grandes coupes en argent finement ciselées. Un passant pénètre dans la boutique et demande au marchand:

—Qu'est que c'est que ces coupes-là?

—Elles sont destinées, répond le marchand, aux courses à pied qui vont avoir lieu dans quelques jours. Ce sont les prix qui seront offerts aux meilleurs coureurs.

—Ah! dit le passant en prenant une coupe comme pour l'examiner. Et bien! si on faisait une petite course tous les deux, le meilleur aurait la coupe!

Et se précipitant vers la porte, il détalait à toutes jambes emportant l'objet d'art. Le marchand s'élança à sa poursuite, mais le voleur était agile et garda la coupe.

LE "BULLETIN DE LA FERME"

Rédaction et Administration

88, Côte de la Montagne

Revue publiée par un comité de techniciens.

Imprimée par "Le Soleil", Ltée.

Tél. 4297 :: :: Case Postale 129

Doublez vos Profits par une alimentation plus appropriée

Le bon blé d'inde d'ensilage assure une production à un prix de revient moins élevé.

SILO à Douves "CHAMPION"

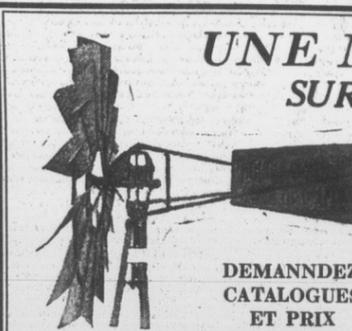
sur votre ferme vous permet cette culture payante, et qui assurera à vos laitières une nourriture substantielle, tout le temps de leur séjour à l'étable.

PRIX SPECIAL

Profitez de mon prix spécial vous économisant frais de voyage et commission en commandant par la poste.

DEMANDEZ CATALOGUE Catalogue gratuit à votre disposition.

EUG. GALARNEAU, PONT ROUGE QUE.



UNE NECESSITE SUR LA FERME

Le Moulin à Vent IDEAL à double engrenage est reconnu par les cultivateurs comme étant supérieur à toutes les autres marques. Son engrenage est double. Sa charpente toute en acier en garantit le bon fonctionnement et la durée.

Vous n'aurez jamais plus de facilités à installer un moulin à vent "Idéal" que cette année. Nos prix sont bas, avec des conditions de vente qui vous conviendront certainement.

Distributeurs des fameuses machines "Brantford", nous pouvons vous fournir, aussi:

Pompes, Moulages en acier, Malaxeurs à Béton, Engins à Gazoline—et les huiles "Idéal".

Aussi Toitures Brantford en bardeaux et en rouleaux.

Le système de chauffage le plus moderne et économique est aujourd'hui la Fournaise sans tuyau. Demandez nos brochures illustrées et nos prix. Installation comprise.

ON DEMANDE DE BONS AGENTS.

ADEM GIRARD LIMITEE 100 ST-ANDRE, QUEBEC.

N'ACHETEZ PAS SANS NOUS CONSULTER

PETITES ANNONCES

TARIF: 50 cents par insertion de 25 mots ou moins; 1 centin par mot additionnel.

ABEILLES ITALIENNES PURES à vendre au paquet, à la livre ainsi que de très belles reines à vendre, le tout à prix modéré. S'adresser à A. Saultry, St-Césaire, Québec. J.N.O.—05

ABEILLES DEMANDEES.—Votre plus bas prix au cent pour essais ou paquets d'abeilles. Je fournirai le paquetage. R. Charpentier, St-Hilaire, Rouville, Qué. 21-28-6 P05

ABEILLES A VENDRE.—Reines Italiennes pures, garanties données entière satisfaction.

1 6 12 25 100 \$ 1.10; \$6.00; \$11.50; \$23.00; \$85.00; Colonies:

En ruche moderne à 9 cadres..... \$12.00

Nuclei de trois cadres..... 6.00

Nos abeilles sont vigoureuses, douces et travaillantes. Essayez-les une fois, vous les demanderez toujours. Geo. Waddell, Napierville, Qué.

ATTENTION.—60 belles terres à vendre dans une des belles parties des cantons de l'Est dans le comté de Missisquoi, Qué., demandez les circulaires et elles vous seront envoyées tout de suite par la maille, pour autres informations, adressez-vous à M. Larose, agent d'immeubles, Frelighsburg, Qué. J.N.O.—X27

AUX PERSONNES souffrant des reins de la vessie, de pertes, de débilité, d'impuissance, de maladies vénériennes, procurez-vous moyennant 25c, un livre de 224 pages, illustré qui vous dira comment prévenir et soigner efficacement ces maladies. Boite 181, Station N. Montréal. 4-10—P06

A VENDRE.—100 belles poulettes Rhode Island rouges de race pure. prix \$2.50.—50 poulettes Rhode Island rouges, très bonne qualité. Prix \$2.00.—Aussi très beaux cochets Wyandotte blancs. Prix \$5.00.—A vendre immédiatement faute d'espace.—J.-E. Roberge, Lambton, Frontenac. J.N.O.

A VENDRE.—Une ferme située sur la route nationale à l'extrémité du village de Princeville, contenant 5 arpents de largeur sur 37 de profondeur, dont 24 arpents en culture de première classe, terrain haut, pas de roche, La balance en bois de construction tel que sapins, épinettes. Bâtisse de briques, couverture métallique, grange et écurie 127 pieds de longueur, "shed", hangar, porcherie, bergerie etc., ainsi que tout l'agrès de culture au complet, labours faits. P. Lachance, Princeville, Qué. J.-n.-o.—X 2.01

BANDAGES POUR LA HERNIE.—Elastiques, les meilleurs sur le marché, ajustables pour tous les cas. Valeur \$7.50 pour \$3.50. Essai et satisfaction ou argent renversé. Pharmacie du Dr Gagnon Enrg., Montmagny, Qué. X05

JERSEY A VENDRE.—Très joli taureau Jersey enregistré, âgé de 18 mois, provenant d'une forte laitière. Satisfaction garantie. Prix raisonnable. Art. LaGacé, St-Hyacinthe. 21-28-6—P05.

BREVETS D'INVENTION

En tout pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratuit.

MARION & MARION

364 rue Université, - Montréal
72 1/2 rue St-Pierre - Québec
et Washington, D.C.

HO.

La corde est à des problèmes tout le monde, queur sérieux c tout doit néce s'il veut paraît celui de la res que est de ceur Nous avons entretenu nos l long en dépit lottes.

Cette crise o de causes dive a dû voir la bo cevoir et ses le Un certain r généreux, n'ay l'intérêt de le croient trouver blème dans la r res. A les en c qu'à baisser les tout de suite l éléments de s'harmoniser a duits.

Ne parlez pas i téressés de dimi et les profits. (exclusif de lac n'y faut pas tot têt Baptiste à s et à cause du g la masse est for tera une éconoi Pourrait-on no raison nos prod se vendent enc aux prix d'av d'un autre côté du sol ne cesse

Baptiste a to Mais nous cor qui tiennent les le tondre trop s'exposer un je ments.

La dénatalité blèmes les plus notre ancienne France, c'est bi talité; il domine est indiscutable de la nation. E qui n'a pas s' fants est fatal disparaître un j vigoureuse réac minence même

Peuplée, la F est si riche, ser pectée; mais a natalité tombe des décès, elle n sa place parmi l quels que puiss de ses enfants nombreux.

Voilà pour le tional, mais il e moins décourag de vue fiscal, des enfants, c l'impôt qui poi plus réduit de c devient chaque écrasante que l pas ses engag ment pris à Ve Dans le dome

HOMMES ET CHOSES
Revue de la huitaine

La corde est tendue. Gare! Il y a des problèmes qui intéressent tout le monde, et dont un chroniqueur sérieux comme Fouille-Partout doit nécessairement parler s'il veut paraître bien renseigné: celui de la restauration économique est de ceux-là.

Nous avons déjà maintes fois entretenu nos lecteurs de la crise que nous traversons et qui se prolonge en dépit de toutes les parolottes.

Cette crise on l'attribue à tant de causes diverses que quelqu'un a dû voir la bonne sans s'en apercevoir et ses lecteurs non plus.

Un certain nombre de patrons généreux, n'ayant pas du tout l'intérêt de leur bourse en vue, croient trouver la solution du problème dans la réduction des salaires. A les en croire, il n'y aurait qu'à baisser les salaires pour que tout de suite l'on voit les divers éléments de l'organisme social s'harmoniser avec les salaires réduits.

Ne parlez pas à ces patrons désintéressés de diminuer les dividendes et les profits. Ça, c'est l'apanage exclusif de la classe privilégiée: il n'y faut pas toucher. Forçons plutôt Baptiste à se serrer la ceinture, et à cause du grand nombre dont la masse est formée cela représentera une économie notable.

Pourrait-on nous dire pour quelle raison nos produits manufacturés se vendent encore à la campagne aux prix d'avant-guerre quand d'un autre côté le prix des produits du sol ne cesse de baisser?

Baptiste a toutes les patiences. Mais nous conseillerions à ceux qui tiennent les ciseaux de ne pas le tondre trop ras s'ils ne veulent s'exposer un jour à des désagréments.

La dénatalité.—L'un des problèmes les plus angoissants pour notre ancienne mère-patrie, la France, c'est bien celui de la dénatalité; il domine tous les autres et est indiscutablement lié à la vie de la nation. En effet, une nation qui n'a pas suffisamment d'enfants est fatalement destinée à disparaître un jour, à moins d'une vigoureuse réaction créée par l'imminence même du danger.

Peuplée, la France, dont le sol est si riche, sera prospère et respectée; mais au contraire, si sa natalité tombe en deça du nombre des décès, elle ne pourra maintenir sa place parmi les grandes nations, quels que puissent être les efforts de ses enfants devenus trop peu nombreux.

Voilà pour le point de vue national, mais il en est d'autres non moins décourageants. Au point de vue fiscal, limiter le nombre des enfants, c'est la charge de l'impôt qui porte sur un nombre plus réduit de citoyens, charge qui devient chaque jour d'autant plus écrasante que l'Allemagne ne tient pas ses engagements solennellement pris à Versailles.

Dans le domaine économique, la

lutte entre les nations a repris dès le moment où, suivant le mot historique, le feu cessait sur toute la ligne du front; c'est-à-dire dès l'armistice. Sur ce terrain, la France doit lutter aujourd'hui, non seulement contre ses ennemis, mais même contre ses alliés de la grande guerre.

Pas de sentiments en affaires! Cette doctrine égoïste dominera toujours dans le monde commercial.

Comment augmenter la natalité? C'est le problème que les hommes d'Etat français doivent résoudre, s'ils ne veulent la dépopulation de la France.

Il y a cinquante ans, on enregistrait en France un million de naissances par année; on n'en compte plus que 700,000 en 1922—une perte de 30%?

A ce taux, avant un siècle, la nation française aurait vécu comme puissance mondiale.

La France a déjà failli payer très cher, lors de la dernière guerre, la rançon de sa stérilité presque voulue, et sur le terrain économique, elle est malheureusement en train d'en faire autant, car à l'arrêt de la natalité correspond inéluctablement une diminution de la richesse.

Au taux actuel, la population de la France en 1940 serait de 35 millions tandis que l'Allemagne compterait 72 millions. Dix ans plus tard, en 1950, il ne resterait plus que 31 millions de Français contre 78 millions d'Allemands.

Ces chiffres mettent l'angoisse au cœur de tous ceux qui aiment la France.

Tout espoir n'est cependant pas perdu. La dénatalité a progressé à mesure que la France se déchristianisait. Elle décroîtra avec le retour à la foi des aïeux, avec la renaissance religieuse, qui, espérons-le, ira s'accroissant de jour en jour au pays de nos pères.

Une statistique inquiétante.—Le petit tableau ci-dessous résume ce que nous venons de dire:

FRANCE		
Années	Population	Recrues
1923	39 millions	258,000
1940	35 "	190,000
1950	31 "	113,000

Mettez en regard celui-ci et tirez vous-même la conclusion:

ALLEMAGNE		
Années	Population	Recrues
1923	62 millions	700,000
1940	72 "	1,000,000
1950	78 "	1,200,000

L'intermédiaire.—Il en faut sans doute mais nous en avons trop: ils sont devenus une véritable plaie qui couvre toutes nos campagnes et qui colle à tout ce dont un être humain peut avoir besoin. Le moyen de se débarrasser de cette engorgement parasitaire est pourtant bien simple et à la portée de tous: c'est la coopération.

Le jour où tous les cultivateurs

E. T. NESBITT ENRG.

LOUIS HAMEL Prop.

BOIS DE CONSTRUCTION

— PORTES — CHASSIS — MOULURES —
TOURNAGE ET BOITES

74, 10e AVENUE, - TEL. 6550-6551 - LIMOILOU, QUE.

**EXPEDIEZ
SANS CRAINTE**

Les nombreuses années d'excellent service que nous avons à notre crédit sont un gage que vous pouvez, sans crainte aucune, nous expédier régulièrement

TOUTE VOTRE PRODUCTION DE CRÈME

Nous faisons les retours promptement.
Nous payons les meilleurs prix.
Essayez une expédition. Vous continuerez invariablement.

LA LAITERIE DE QUEBEC

75 Avenue du Sacré-Coeur
QUEBEC

le comprendront ils auront fait une découverte qui leur sera, en vérité, fort utile.

Le coût de la vie.—Des gens intéressés à donner le change s'en vont brillant que le coût de la vie est dû aux trop forts salaires payés aux ouvriers.

Hypocrites et sépulcres blanchis! Le coût de la vie, mais ils le fixent à leur gré en emmagasinant dans les entrepôts pour créer la rareté et une demande factice qui leur permet d'empocher d'énormes bénéfices, quant aux producteurs ils ne donnent que le plus bas prix possible; le coût de la vie ils le réglementent encore, en déversant des parties de récoltes à la mer ou dans les dépotoirs, en laissant geler les patates dans les wagons ou pourrir sur pieds des récoltes achetées et payées depuis longtemps.

Le coupable, le vrai, celui que l'on devrait ligoter et jeter en prison, c'est le spéculateur sans âme qui fait souffrir des milliers de familles pour augmenter ses profits.

Le Joseph biblique avait au moins une bonne raison pour accaparer les blés, il y a trois mille ans: c'était pour nourrir les vaches maigres des sept années de disette.

Mais avec les communications faciles et rapides d'aujourd'hui, nous n'avons plus besoin de Joseph accapareurs. Quand il y a disette dans un endroit; les chemins de fer, les navires, voire les avions, ont tôt fait d'y transporter le surplus de vivres qu'on

peut avoir dans un autre endroit. Les accapareurs, c'est comme les sangsues: ça ne décolle que lorsque ça c'est bien gorgé.

Un éloquent parallèle.—Du magistral discours prononcé au Sénat par l'honorable Thomas Chapais, nous ne pouvons citer que la péroraison-justification de tout ce que nous avons pu dire de l'hypocrisie allemande:

"Dirons-nous à la France, notre amie et notre alliée fidèle, dirons-nous à la France épuisée et meurtrie: 'Nous ne sommes pas avec vous! Nous ne sommes pas avec vous, dont le noble sang s'est mêlé au nôtre sur tant de champs de bataille. Nous ne sommes pas avec vous, l'héroïne de la Marne, de la Somme et de Verdun. Nous ne sommes pas avec vous qui avez combattu à nos côtés pendant quatre années sombres et meurtrières. Nous sommes avec l'Allemagne assaillante, avec l'Allemagne envahisseuse, avec l'Allemagne destructrice, avec l'Allemande pillarde, avec l'Allemande menteuse, avec l'Allemande débitrice malhonnête et récalcitrante qui veut à tout prix éluder la justice et se soustraire à la réparation. Allons nous dire cela? Quant à moi, je m'insurge. Comme aux jours de la sanglante épreuve et de la victoire incertaine, je reste avec la France contre l'Allemagne. Et si une nation doit succomber, je dis au fond du cœur: 'Périsse l'Allemagne et que la France survive! Le monde, a besoin de la France, la civilisation a besoin de la France et le jour qui verrait sombrer le vaisseau de la France dans l'abîme creusé par la guerre serait en vérité un jour néfaste pour l'humanité tout entière.'"

En Roumanie.—Stvamboulisky, premier ministre paysan, aspirant à la dictature, a été assassiné.

Le parti bourgeois a repris le pouvoir et paraît avoir bien en mains la situation.

Pierre Fouille-Partout.

NCES
ertion de
centin
el.

URES à ven-
e de très belles
modéré. S'a-
saire, Québec.
J.N.O.—05

—Votre plus
u paquets d'a-
ge. R. Char-
é. 21-28-6 P05

—Reines: Ita-
s entière satis-

25 100
23.00; \$85.00;
... \$12.00
... 6.00
ses, douces et
fois, vous les
addell, Napier-

res à vendre
antons de l'Est
jué, demandez
front, envoyées
r autres infor-
Larose, agent
16.
N.O.—X27

tant des reims
ilité, d'impuls-
i, procurez-vous
pages, illustré
enir et soigner
ite 181, Station
4-10—P06

ouillettes Rhode
prix \$2.50—50
es, très bonne
s beaux cochets
00.—A vendre
—J.-E. Rober-
J.N.O.

ué sur la route
age de Prince-
gneur sur 37 de
en culture de
pas de roche,
action tel que
riques, couver-
de 127 pieds de
cherie, bergerie
culture au com-
ce, Princeville,
-n.-o.—X 2.01

ERNIE.—Ela-
rché, ajustables
.50 pour \$3.50.
t recalis. Phar-
Montmagny,
X05

es joll taureau
nois, provenant
ction garantie
St-Hyacinthe

TS
TION

le GUIDE DE
envoyé gratuit.

M A RION

Montréal

Québec

D.C.

E

AL à dou-
par les cul-
brier à tou-
on engrenage
oute en acier
nement et la

s de facilités
t "Idéal" que
ont bas, avec
ui vous con-

ses machines
as vous four-

cier, Malax -
Gazoline—et

ord en bar-

ni la Journal-

NETEZ PAS
NS NOUS
NSULTER

28

28

28

**Après
Chaque
Repas**

WRIGLEY'S

Finissez vos repas
avec de la WRIG-
LEY et aidez votre
estomac.

La WRIGLEY rend
d'immenses services et
coûte si peu.

C'est la meilleure
gomme à mâcher qui
puisse être fabriquée.

D47

SCIES

EGOÏNES
RUBAN
BLEU

QUALITÉ
SUPÉRIEURE

DEMANDEZ-LES À
VOTRE FOURNISSEUR

SIMONDS

SIMONDS CANADA SAW CO. LIMITED
rue St-Rémi et ave. Acorn, Montréal, Qué.
Vancouver, C.A. St-Jean, N.B. 2 23

**SERVICE ENTRE MONTRÉAL,
QUÉBEC ET LA MALBAIE**

Depuis le 11 juin le Chemin de Fer National fait circuler un train direct entre Montréal et la Malbaie. Ce train part de Montréal (Gare Bonaventure) à 9.45 a.m. tous les jours, arrive à Québec à 2.30 p.m. en repart à 3.15 p.m. (dim. exc.) et arrive à la Malbaie à 7.15 p.m. Au retour le train quitte La Malbaie à 8.30 a.m. tous les jours (dim. exc.) arrive à Québec à 12.30 p.m., repart à 1.20 p.m. et rentre à Montréal à 6.05 p.m. Outre ce service un train quittera Québec (Gare du Carré Parent) à 8.15 a.m. le samedi seulement et arrivera à La Malbaie à midi. Il repartira de La Malbaie à 6.15 p.m. le dimanche seulement et arrivera à Québec à 10.20 p.m. Le voyage entre Montréal et La Malbaie et vice-versa est direct et s'effectue sans aucun changement à Québec. Ces trains sont munis d'un matériel roulant des plus modernes, wagons-café-parloir, wagons de première et wagons de seconde. La course entre Montréal et Québec et vice-versa s'effectue via le Pont de Québec.

Pour tous autres renseignements réservations de fauteuils, etc., prière de s'adresser au Bureau de la Ville, 10 rue Ste-Anne, Qué., Tel. 529 et 530, à la Gare du Palais Tel. 2125; à la Gare du Carré Parent Tel. 3427 ou à n'importe lequel des Agents du Chemin de Fer National.

**Vieux temps,
Vieilles choses**

Juin est fertile en anniversaires mémorables, cinquantièmes, centaires, etc. A Montréal, le Collège des Jésuites célébrait récemment le 75^e anniversaire de sa fondation; le Collège de Lévis donnait également de grandioses fêtes à l'occasion de la pose de la pierre angulaire d'un édifice ajouté au vieux collège; la semaine dernière le Séminaire de Chicoutimi célébrait le 50^e anniversaire de son organisation et la ville de Joliette, le centenaire de sa fondation, par l'honorable Barthélemy Joliette, arrière-neveu de M. Joliette, le découvreur du Mississippi. Les noms de Mgr Bourget et du Père Champagnier, premier supérieur des Viateurs, sont intimement liés à la fondation du Village de l'Industrie, aujourd'hui Joliette, dont le fondateur fut conseiller législatif.



M. L'ABBE JOHN O'FARRELL,

ancien curé de Frompton, Dorchester, seul survivant des fondateurs du Séminaire de Chicoutimi. L'abbé O'Farrell était alors diacre. C'est lui qui récita la première prière lors de l'entrée des premiers élèves.

A LA VEILLEE

Glose hebdomadaire

Le travail du dimanche.—Si les ouvriers comprenaient où on les mène, pas un ne consentirait à travailler le dimanche, que ce soit dans les pulperies, les boulangeries ou les estacades, à moins de force majeure comme un feu ou une inondation.

C'est la chaîne que l'on raccourcit et que l'on rive plus solidement afin que l'ouvrier n'en puisse échapper, même une heure par semaine, pour se reposer ou s'amuser.

Le travail du dimanche est un scandale, non seulement parce qu'il viole la loi de Dieu, mais encore parce qu'il est un attentat à la liberté des corps et des âmes de la grande masse des êtres humains.

Ouvriers, ne vous laissez pas tenter par l'appât d'un plus gros gain; pensez à demain, comprenez que vos fils deviendront de véritables esclaves si vous vous laissez voler la seule journée de repos à laquelle vous avez droit dans la semaine.

Ouvriers, pensez-y bien, en travaillant le dimanche, vous forgez la chaîne pour vos enfants.

Des personnages imminents viennent de fonder la Ligue du Di-

manche, afin de déclancher dans toute la province une vigoureuse campagne en vue d'une meilleure observance du jour consacré au Seigneur.

Les citoyens bien pensant joindront leurs efforts à ceux de la Ligue pour mettre un frein aux empiètements d'intérêt, qui ne sont pas ceux du peuple.

APICULTEURS

Le succès vous est assuré si vous n'employez pour vos abeilles que du matériel de premier choix. Nous recevons très souvent des lettres de félicitations de nos clients, preuve certaine de la satisfaction qu'ils éprouvent à se servir d'un matériel parfait et de la promptitude avec laquelle nous les servons.

En achetant chez nous, vous encouragez une maison Canadienne-Française.

Cire gaufrée.—Nous sommes les seuls dans Québec représentant la maison Dadant & Fils, pour la vente de leur fameuse cire gaufrée dont la réputation est universelle.

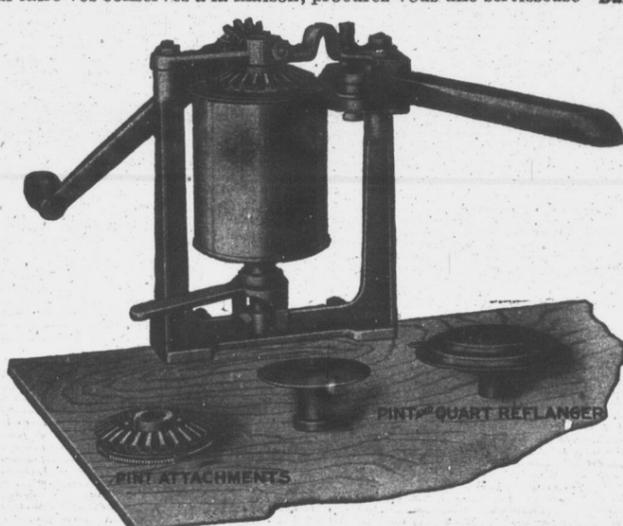
Qui n'a entendu parler de ce grand apiculteur français, dont la sience a émerveillé tout le monde apicole? C'est après nombre d'années d'expériences laborieuses et constantes qu'il a enfin découvert ce procédé de fabrication d'une cire gaufrée résistante, incassable, d'une transparence sans égale et d'une odeur qui la rend agréable aux abeilles. Malgré tous ces avantages, elle ne se vend pas plus cher que n'importe quelle autre cire: 80 sous la livre par paquet de cinq livres et 75 sous par paquet de 50 livres. Cire armée: 85 sous par 5 livres et 80 sous par 50 livres. Demandez notre catalogue d'articles apicoles.

LE COMPTOIR APICOLE QUEBECOIS ENR.

6, RUE CARRIER, LEVIS

**CONSERVES — CONSERVES
CULTIVATEURS! IL Y VA DE VOTRE INTÉRÊT**

Pour faire vos conserves à la maison, procurez-vous une sertisseuse "Burpee"



POURQUOI?

1. Parce que c'est la moins dispendieuse.
2. Parce que son mécanisme est à la fois simple et parfait.
3. Parce qu'elle est très légère et qu'en conséquence elle peut être adaptée facilement à l'endroit jugé le plus convenable, contrairement à tous les autres genres.
4. Parce qu'elle permet l'emploi d'une même boîte pendant trois années consécutives.
5. Parce que c'est la machine que le Ministère de l'Agriculture de Québec met à la disposition de ses agronomes et instructeurs pour les fins de démonstration.

PRIX: (F. A. B. Québec)

Numéros des sertisseuses correspondant aux numéros des boîtes sanitaires pouvant être employées.	SANS appareil pour rouvrir les boîtes et en refaire le bord supérieur.	Prix
2		\$22.00
2½		24.00
3		24.00
2 et 2½		28.00
2 et 3		28.00

Conditions: C. O. D.

AVIS.—Ceux qui désirent se procurer une sertisseuse pour vue de l'appareil spécial qui lui permettra d'utiliser les mêmes boîtes pendant trois ans, devront ajouter le montant de \$4.00 à chacun des prix ci-haut. Pour de plus amples informations, écrivez-moi.

J.-ALBERT AUCLAIR, agent-distributeur,
B. P. Monument, Giffard,
Comté de Québec.

Une le

Moyen effi

Messieurs,
Voulez-vous troupeau de v... le profit que vo... attendre? Vou... votre dispositio... tier qui n'a d'a... de vous aider à

Avez-vous l... portance de ce... lons croire que... à obtenir des... prochaine saiso... tout le bénéfice... donner beauco... recommandatio... vous commenc... mois de mai? ... pas de peser au... en juin et gard... lon de lait. I... ensuite tous les... de l'année. Vo... assez complet... serait bon de vé... avec une balan... bouchons sont... tent-ils bien s... Donnez votre... teilles à couve... font souvent d... vent pas bien... Veuillez vous... convenable po... porter tout le r... balance, boute... Faites une list... vaches (noms... qu'il n'y ait pas... la saison. Un... liter ce travail... charge à un me... (Jeune garçon... Au point de... obtenir par le... c'est-à-dire la p... que du lait et... plus rationnelle... qu'avez-vous f... barrassé votre... méchantes vac... posés à donne... d'attention au... avez décidé de... ce printemps... gardé pour l'éle... venant de vos... Il est très impo... tre disposition... bon reproduct... provenant d'u... laitières. Vou... former un trou... vous assurant... meilleures de v... servies par un d... Si toutefois voi... essayez d'en a... de votre cercle... cité d'élevage... vos voisins... point.

Pour obteni... médiats dans l... dante et écon...

Une lettre de M. J.-B. Trudel aux cultivateurs

LE CONTROLE LAITIER

Invitation aux cultivateurs

Moyen efficace d'augmenter les revenus et de vivre heureux à la ferme

Messieurs,
Voulez-vous retirer de votre troupeau de vaches laitières tout le profit que vous êtes en droit d'en attendre? Vous avez pour cela à votre disposition le Contrôle Laitier qui n'a d'autre but que celui de vous aider à atteindre cette fin.
Avez-vous bien compris l'importance de ce travail? Nous voulons croire que vous êtes disposés à obtenir des records durant la prochaine saison. Afin d'en avoir tout le bénéfice, vous voudrez bien donner beaucoup d'attention aux recommandations suivantes: Avez-vous commencé à peser avec le mois de mai? Sinon, ne négligez pas de peser au moins une journée en juin et gardez un bon échantillon de lait. Il faudra continuer ensuite tous les mois jusqu'à la fin de l'année. Votre outillage est-il assez complet et en bon état? Il serait bon de vérifier votre balance avec une balance approuvée. Les bouchons sont-ils bons, s'adaptent-ils bien sur les bouteilles? Donnez votre attention aux bouchons à couvercles à vis, ceux-ci font souvent défaut et ne conservent pas bien les échantillons. Veuillez vous procurer une boîte convenable pour garder et transporter tout le matériel à contrôle: balance, bouteilles, écopes, etc. Faites une liste en double de vos vaches (noms et numéros) afin qu'il n'y ait pas de mélange durant la saison. Un bon moyen de faciliter ce travail c'est d'en confier la charge à un membre de la famille. (Jeune garçon ou jeune fille).

Au point de vue des résultats à obtenir par les contrôles laitiers c'est-à-dire la production économique du lait et une alimentation plus rationnelle et mieux balancée, qu'avez-vous fait? Avez-vous débarrassé votre troupeau des plus méchantes vaches? Etes-vous disposés à donner plus de soins et d'attention aux vaches que vous avez décidé de garder? Avez-vous, ce printemps, fait votre choix et gardé pour l'élevage les veaux provenant de vos meilleures vaches? Il est très important d'avoir à votre disposition les services d'un bon reproducteur de race pure provenant d'une bonne lignée de laitières. Vous réussirez à vous former un troupeau profitable en vous assurant qu'au moins les meilleures de vos vaches aient été servies par un de ces reproducteurs. Si toutefois vous n'en avez pas un, essayez d'en avoir par l'entremise de votre cercle agricole, d'une société d'élevage ou encore d'un de vos voisins. Ne négligez pas ce point.

Pour obtenir des résultats immédiats dans la production abondante et économique du lait du-

rant la saison, veuillez donner beaucoup d'attention à vos pâturages: les divisant et en assurant une quantité suffisante d'eau et la tenir toujours à la disposition de vos animaux. C'est le temps, maintenant, de semer des fourrages verts, tels qu'avoine, pois, lentilles, mélangés, pour suppléer au manque d'herbe qui arrive généralement avec les sécheresses de juillet et d'août. Un peu de racines et de blé d'Inde assureront des aliments succulents abondants et indispensables à la production de lait en hiver. Pourquoi ne pas en semer un peu plus ce printemps?

Pour vous aider dans ce travail demandez le concours des hommes qui sont mis à votre disposition par les Ministères fédéral et provincial de l'Agriculture. Messieurs les Inspecteurs de beurre ont charge de l'organisation du contrôle laitier et les fabricants de beurre ou de fromage ont charge de faire les épreuves du lait pour les cultivateurs. Messieurs les Agronomes veulent bien aussi coopérer dans ce travail en donnant leur précieux concours à tous les cultivateurs qui en feront la demande. Pourquoi ne pas profiter de l'expérience de ces hommes qui sont entièrement à votre disposition pour vous aider à résoudre ce grand problème et de faire un succès de vos entreprises agricoles et vous rendre ainsi la vie plus facile, plus intéressante et plus agréable. Ensemble tirons profit des avantages que nous offre la vie à la campagne. Ajoutons la science à la pratique et vivons heureux à la ferme. Restons chez nous, contents. Votre tout dévoué,

J.-B. TRUDEL,

Propagandiste en industrie laitière, ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Expositions et concours agricoles dans la Beauce en 1923

Exposition	Endroit	Date	Dates non fixées
De comté	Beauceville	19 sept.	
De comté	St-Ephrem	26 "	
Scolaire et horticole	St-Marie	11 "	
Paroissiale	St-Georges	13 "	
Scolaire	Sts-Anges	4 "	
Scolaire	St-Martin	18 "	
Scolaire	St-Côme	21 "	
De moutons	Beauceville		
	St-Ephrem		
	St-Côme		
	Shenley		
	East-Broughton		
	St-Martin		
Des cercles de jeunes éleveurs de porcs.	Beauceville		
	St-Côme		
	St-Georges		
Concours de légumes	St-Jules		
Concours d'étable	St-Joseph		
Concours de semences pure (tout le comté).	Sts-Anges		
Prix à gagner à ces expositions et à ces concours: \$4,000.00.			

Actualités Avicoles

Nécessité de la verdure, toute l'année à la basse-cour, et pour tous ses habitants, jeunes et vieux.

Notes des fermes expérimentales par le capitaine W. W. Lee, aviculteur adjoint Ferme Expérimentale, Ottawa.

Nécessité.—La verdure, sous une forme ou sous une autre, est essentielle pour les volailles. Une ration donnée aux volailles, que ce soit des jeunes poussins, des sujets d'élevage ou des poules adultes, ne saurait être bien équilibrée si elle ne contient pas de verdure. La tendance moderne est de donner une ration assez étroite, contenant de la protéine sous une forme hautement concentrée. On le fait surtout pour les poules tenues renfermées et nourries abondamment en vue de la ponte, comme le sont beaucoup des poules sur nos fermes canadiennes pendant au moins cinq mois de l'année. Ce système présente des dangers que l'on peut éviter en grande partie en donnant une quantité généreuse de verdure qui ajoute le volume et la variété nécessaires à la ration, tout en remplaçant une certaine quantité de grain. La verdure est utile, non seulement à cause de sa succulence qui la fait rechercher des volailles, mais aussi parce qu'elle contient des matières minérales et notamment des éléments nutritifs nécessaires pour maintenir la vie, stimuler la croissance et assurer la production. Au premier rang de ces éléments viennent les vitamines, dont personne ne peut se passer, pas plus les hommes, les animaux ou les oiseaux, et la ration qui ne contient pas de vitamines est toujours fatale à la longue. Tous les éleveurs devraient donc faire une provision d'une bonne quantité de verdure sous une forme quelconque et ils feront bien de s'y mettre sans délai, surtout cette année où le printemps a été si en retard. La verdure est de deux espèces, il y a celle qui est destinée à la consommation immédiate et celle qui est conservée pour l'hiver. Cependant certaines variétés sont cultivées pour deux objets et ceci s'applique spécialement aux graminées fourragères et aux légumineuses.

La navette.—Parmi les fourrages verts, qui doivent être employés dès qu'ils sont cultivés, la navette, vient en première place parce qu'elle a une pousse rapide, qu'elle est savoureuse et utile pour nettoyer et rafraîchir les cours. La meilleure variété est la navette naine d'Essex, on la sème à la volée. Dans les conditions normales de température, elle est prête à être pacagée de cinq à six semaines après avoir été semée.

La luzerne fait un excellent fourrage vert pour les animaux qui grandissent; le foin de luzerne est très bon pour donner en hiver.

Il a de plus l'avantage de résister longtemps à une sécheresse. Les meilleures variétés sont la Grimm et la Turkestan.

Les betteraves fourragères ou les betteraves demi-sucrées forment la plus grosse partie de la verdure qui doit être employée en hiver. Elles sont faciles à récolter, elle se conservent bien et généralement rendent bien. La variété Rouge longue Mammouth et poteau de clôture (Gate Post) sont les meilleures

car elles contiennent un gros pourcentage de matière sèche. Il ne faut pas donner les betteraves aux animaux immédiatement après les avoir arrachées, car elles peuvent déranger les intestins lorsqu'elles sont trop fraîches.

Le topinambour et spécialement le topinambour blanc Mammouth de France mérite d'attirer, plus d'attention de la part des aviculteurs. Il est prolifique, extrêmement rustique et se cultive à peu près partout et dans toutes les conditions. Les tiges vertes donnent beaucoup d'ombrage, forment une nourriture succulente pour les animaux qui grandissent, les feuilles sont si épaisses qu'elles étouffent les mauvaises herbes; les tubercules se conservent bien, ils sont très bien appréciés pour nourrir les poules pondeuses en hiver et les jeunes poussins au commencement du printemps.

On trouvera des détails sur la culture de toutes ces sortes de verdure dans les bulletins 87 et 88, deuxième série et le feuillet No 23 que l'on peut se procurer gratuitement en s'adressant au bureau des publications, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, Ont.

Une pincée de Conseils

Par L. Crevier, Secrétaire de l'Association Avicole Provinciale

Maintenant que la saison d'incubation est terminée, il va falloir songer à vous débarrasser des vieilles poules ainsi que des mauvaises pondeuses.

Demandez au Service de l'Aviculture, de Québec, la circulaire No 42 qui traite de la "Sélection", et apprenez à reconnaître vos bonnes et vos mauvaises poules.

Ne vendez pas aux autres des sujets que vous ne considérez pas assez bons pour vous-même. Envoyez-les plutôt à la boucherie.

La saison d'incubation a été relativement mauvaise, cette année; aussi il faudra compter les poulets élevés et non pas ceux éclos.

Il faut avoir soin de tenir les dindonneaux sur un terrain sec et éviter qu'ils se promènent à la rosée du matin, qui leur est presque toujours funeste.

Ne tentez jamais d'attraper les canards ou les oies par les pattes, car vous les leur briserez; saisissez-les toujours par le cou.

Les volailles, jeunes ou vieilles, ont besoin d'une hygiène encore plus rigoureuse en été qu'en hiver et, si vous voulez bien réussir, redoublez de soins pendant les grandes chaleurs.

Beaucoup d'aviculteurs perdent de leur enthousiasme durant les grandes chaleurs; ne soyez pas de ceux-là et rappelez-vous que votre basse-cour requiert votre attention tous les mois de l'année.

Si vous avez l'intention de construire un poulailler, n'oubliez pas de placer la façade au Sud, de manière à ce que les rayons du soleil puissent l'éclairer et l'égayer tous les jours.

Vaut mieux vendre des œufs toujours strictement frais, même lorsque les prix du marché sont à la baisse et ne pas tenter de conserver les œufs pondus durant l'été, pour les vendre ensuite en hiver lorsque les prix sont à la hausse.

28

28

28

L'ordre du Mérite Agricole

Dans l'ancienne et dans la nouvelle France

On nous écrit:

Monsieur le Rédacteur,

Vous trouverez, sous ce pli, une copie du décret de la République Française régissant la composition, les nominations, promotions, la discipline et le contrôle, de l'ordre du Mérite Agricole en France. Je crois que cela intéresserait vos lecteurs, et surtout les lauréats, de savoir comment on procède dans la mère patrie.

République Française

(Copie)

DECRET

Ministère de l'Agriculture.

Vu le décret du 7 juillet 1883, instituant la décoration du Mérite Agricole;

Vu le décret du 18 juin 1887, qui crée le grade d'officier du Mérite Agricole;

Vu le décret du 11 mars 1893, instituant un Conseil de discipline, et ensemble les décrets des 21 décembre 1888, 11 avril 1889, 26 novembre 1890, 18 mai 1892, 21 septembre 1894, 9 avril 1895, 25 juillet et 7 janvier 1896, relatifs aux conditions de nombre et d'attribution des décorations du Mérite Agricole;

Vu le décret du 3 août 1900 qui crée le grade de Commandeur du Mérite Agricole;

Vu le décret du 29 août 1901 relatif au contingent spécial de l'Algérie et des Colonies;

Sur le rapport du Ministre de l'Agriculture,

DECRETE

Titre premier. — Composition de l'ordre du Mérite Agricole

Article 1.—L'ordre du Mérite Agricole, institué dans le but de récompenser les services rendus à l'agriculture dans la métropole, aux colonies et dans les pays du protectorat, comprend des commandeurs, des officiers et des chevaliers.

Article 2.—Les membres de l'ordre sont nommés à vie. Toutefois, leur radiation pourra être prononcée après avis du Conseil supérieur du Mérite Agricole, pour cause d'indignité. La radiation sera insérée au Journal officiel sous forme d'arrêté ou de décret suivant que la nomination aura fait l'objet de l'une ou de l'autre mesure.

Article 3.—La décoration de Chevalier de l'ordre du Mérite Agricole consiste dans une étoile à six rayons émaillée de blanc; le centre entouré d'épis présente, d'un côté, l'effigie de la République avec la légende "République Française", et de l'autre côté la devise "Mérite Agricole", avec le millésime 1883, date de la fondation.

Les croix d'officier et de commandeur ont la même disposition que celle du chevalier, mais l'étoile est surmontée d'une couronne formée par moitié de feuilles de vigne et de feuilles d'olivier. Le diamètre de l'étoile est de 40 millimètres pour les chevaliers et de 60 millimètres pour les commandeurs.

Le ruban est moiré vert, bordé d'un liseré amarante du 1-8 de la largeur totale du ruban. Il peut être porté sans la décoration.

Les officiers portent la rosette et les commandeurs la croix en sautoir.

Article 4.—Pour être admis dans l'ordre du Mérite Agricole, il faut être âgé de 30 ans au moins, jouir de ses droits civils et justifier de dix ans de service

réels à l'agriculture soit, dans l'exercice de la pratique agricole ou des industries qui s'y rattachent, soit dans les fonctions publiques ou par des travaux scientifiques ou des publications agricoles.

Article 5.—Nul ne peut être promu aux grades de commandeur ou d'officier s'il ne justifie d'un stage de 4 ans au moins dans le grade immédiatement inférieur. Par dérogation et à titre exceptionnel, les commandeurs et les officiers de la Légion d'honneur pourront être promus directement aux grades correspondants de l'Ordre du Mérite Agricole sans avoir à justifier du stage dans les grades inférieurs.

Article 6.—Les étrangers sont admis dans l'ordre du Mérite Agricole aux mêmes grades et pour les mêmes services que les citoyens français, dans les conditions du présent décret, mais ils ne comptent pas dans le contingent régulier et ils font l'objet d'une insertion distincte au Journal Officiel.

Titre II.—Nominations, Promotions, Contingents.

Article 7.—Les promotions dans l'ordre du Mérite Agricole ont lieu exclusivement par 2 mouvements d'ensemble publiés à l'occasion du 1er janvier et de la fête nationale du 14 juillet et par des mouvements partiels à l'occasion de cérémonies ayant un caractère agricole.

Pour que les distinctions du Mérite Agricole puissent être accordées à l'occasion de ces cérémonies, il est indispensable qu'un membre du gouvernement les préside effectivement. Le Ministre de l'Agriculture pourra se faire représenter par un fonctionnaire supérieur de son ministère spécialement désigné à cette effet.

Article 8.—Les commandeurs et les officiers sont promus par décrets rendus sur la proposition du Ministre de l'Agriculture et les chevaliers sont nommés par arrêté du Ministre.

Les décrets et arrêtés doivent être insérés au Journal officiel et cette insertion doit comprendre le nom et le domicile du bénéficiaire, ainsi que l'indication de son numéro d'ordre dans sa série, le tout sous peine de nullité. Les promotions ou nominations seront à cet effet numérotés en deux séries annuelles, l'une au titre de mouvements d'ensemble, l'autre au titre des solennités. Dans chacune de ces séries, les commandeurs, les officiers et les chevaliers auront une numération distincte et sans solution de continuité dans chaque grade.

Article 9.—Le contingent semestriel attribué aux différents grades est fixé à

A.—Pour la Métropole/ 30 commandeurs, 300 officiers, 3000 chevaliers.

Ce contingent doit être réparti limitativement de la façon suivante.

1. Pour la promotion d'ensemble du semestre: 25 commandeurs, 250 officiers, 50—300 (décret du 28 mai 1914), 2500 chevaliers.

2. Pour les solennités diverses dans le semestre: 5 commandeurs, 50 officiers, 500 chevaliers.

B.—Pour l'Algérie, pour les Colonies, et les pays de Protectorat: 2 commandeurs, 20 officiers, 200 chevaliers.

Le contingent ainsi fixé et réparti ne pourra être modifié que par un décret pris sur la proposition du Ministre de l'Agriculture après avis conforme du Conseil de l'Ordre du Mérite Agricole.

Le mouvement du 1er janvier dispose du contingent du 2ème semestre de l'année écoulée, et le mouvement du 14 juillet de celui du 1er semestre de l'année en cours.

Article 10.—Par mesure transitoire, les nominations faites au titre des solennités jusqu'au jour de la publication du présent décret ne seront pas imputables sur le contingent du semestre en cours et les croix ainsi rendues disponibles seront affectées au contingent du mouvement d'ensemble.

Titre III.—Discipline, Contrôle.

Article 11.—Il est institué auprès du Ministre de l'Agriculture un Conseil supérieur du Mérite Agricole.

Article 12.—Le Conseil est composé:

1. du Ministre de l'Agriculture, président;
2. des anciens ministres de l'Agriculture;
3. des rapporteurs du budget de l'Agriculture au Sénat et à la Chambre des Députés;
4. du Président de la Société Nationale d'Agriculture de France;
5. de cinq membres choisis parmi les notabilités du monde agricole. Ces membres devront avoir le grade de Commandeur du Mérite Agricole. Ils sont nommés par arrêtés du ministre de l'Agriculture pour une durée de trois années. Les membres sortant peuvent être renommés;

6. des Directeurs du Ministère de l'Agriculture, du chef du Cabinet du Ministre de l'Agriculture, du Sous-Chef du Bureau du Mérite Agricole qui est secrétaire du Conseil.

Article 13.—Le Conseil veille à la stricte observation des règlements de l'ordre. Il est appelé par le Ministre à examiner les dossiers des candidats aux promotions d'ensemble. Il doit signaler à l'attention du Ministre les candidatures qui ne lui paraîtraient pas suffisamment justifiées. Il s'assure que les contingents fixés par l'article 9 sont bien respectés. Il prononce les radiations prévues par l'article 2. Il donne son avis sur les mesures de discipline à prendre vis-à-vis des membres de l'ordre, sur les modifications à introduire dans les règlements et en général sur toutes les questions que le ministre jugera utile de lui soumettre.

Article 14.—Le Ministre de la Justice transmet au Ministre de l'Agriculture copie de tous les jugements en matière criminelle, correctionnelle et de police relatifs aux membres de l'ordre.

Article 15.—Le Ministre de l'Agriculture devra obligatoirement convoquer le conseil dans les huit jours qui suivront la publication à l'officiel de chacun des mouvements d'ensemble du 1er janvier et du 14 juillet.

Dans cette réunion, le conseil examinera les diverses promotions faites dans

le semestre précédant au titre des solennités ou du mouvement d'ensemble.

Les décisions prises feront l'objet d'un procès-verbal. Ce procès-verbal devra notamment certifier que les nominations ou promotions faites durant le semestre écoulé n'ont pas dépassé les contingents prévus à l'article 9 du présent décret.

Article 16.—Pour permettre à ce conseil d'exercer un contrôle certain et régulier sur le nombre des nominations ou promotions effectuées, le Service du Mérite Agricole au Ministère de l'Agriculture devra tenir des registres de contrôle cotés et paraphés par le Ministre sur lesquels seront inscrits en une série ininterrompue de numéros par grade toutes les nominations faites soit au titre des solennités soit au titre des mouvements réguliers. Les dits registres devront être périodiquement soumis au visa du ministre.

Article 17.—Sont abrogés les décrets des 7 juillet 1896, 22 mai 1897, 29 août 1901 et toutes autres mesures en ce qu'elles ont de contraire aux dispositions du présent décret.

Article 18.—Le Ministre de l'Agriculture est chargé de l'exécution du présent décret qui sera inséré au Bulletin des Lois.

Fait à Paris, le 30 juillet 1913.

Signé: POINCARE.

Par le Président de la République.

Le Ministre de l'Agriculture,

(Signé: GLEMENTEL.

Le garde des sceaux,
Ministre de la Justice.

Voyage Transcontinental

Dans un pays immense comme le nôtre, le confort des passagers doit être pris en considération lorsqu'il s'agit d'un voyage transcontinental. La distance de Montréal à Vancouver par le Chemin de Fer National est de 2937,5 milles un voyage d'un peu plus de quatre jours constamment sur le train. Dans les conditions de transport moderne on voyage à bord du "Continental Limité" peut être envisagé avec plaisir. Rien n'est oublié pour y rendre la vie confortable: les wagons-lits modernes sont aménagés de grandes cabines qui vous assurent des nuits pleines de repos, les wagons-observatoires sont abondamment pourvus de revues populaires et de livres choisis, les wagons-réfectoire fournissent un service à nul autre pareil. Le "Continental Limité" part de Montréal à 10.00 P. M., tous les jours, d'Ottawa à 1.20 A. M. en route pour North Bay, Cochrane, Winnipeg, Saskatoon, Edmonton et Vancouver. De Québec le raccordement se fait, soit à Montréal par "Le Montréal" partant de la Gare du Palais à 1.20 P. M. tous les jours excepté le dimanche et arrivent à Montréal à 6.05 P. M. (le dim. départ de Québec à 4.45 p. m. arrive à Montréal à 9.30 P. M.) ou à Cochrane par le Transcontinental laissant la Gare du Palais à 6.15 p.m. lundi, mercredi et vendredi. A Winnipeg le raccordement se fait pour tous les centres importants de l'Ouest du Canada.

Pour plus amples renseignements, réservations et pamphlets illustrés, décrivant la route suivie par ce train splendide, veuillez vous adresser à S. J. Nestor agent de la Ville, 10 rue Ste Anne Québec, ou à n'importe lequel des agents du Chemin de Fer National.

7-14-21-28

Section

Sur la
que l'on voit
des flots, ta
brumes. Il y
nes, d'autre
Sur l'un, il
fumée, des a
qui s'en va i
che lente, r
épaule lasse
haie de sapi
en courbant
loin c'est un
mer et ses p
couvrent la
s'en vont ve
toire, vers le

J'ai sui
toujours gr
ciel d'azur,
tres scènes
plongé dans
me disais: l
s'estompent
scènes gaies
blent long
réussi à lier

Puis, l'a
flambeau; n
fantômes.
lent, de no
exagérés qu
que la mém
notre souve
qui nous on

LA

O glycine, p
Que j'aime t
Tes fleurs e
Et tes longs

Ton feuillag
Notre vieill
Mais j'ai pe
Une autre s

Dieu fit d'ê
De la loi du
Car mieux e
Elle rend le

Qu'une mai
Brise un de
La même o
Germeront

Homme ou j
Te donne u
Imite sa do
Malgré l'in

Mais si ton
Par le sort
De ta doule
Fais jaillir l



beaux morceaux
ALLEN NOUV

Chez-nous

Section féminine

Le Foyer, L'Ecole

LE MIRAGE

Sur la vitre, le soleil couchant a dessiné un paysage. Ce que l'on voit du ciel, est devenu une mer bleue, les nuages sont des flots, tantôt baignés de lumière, tantôt perdus dans les brumes. Il y en a des petits comme des bouquets d'herbes marines, d'autres sont de grandes plaines au sable argenté et brillant. Sur l'un, il y a des arbres, une chaumière avec son panache de fumée, des amoureux qui rêvent au fil de l'eau dans une barque qui s'en va à la dérive, tandis qu'une vieille femme, à la démarche lente, ramasse un fagot de bois mort, trop lourd pour son épaule lasse. Plus loin, les filets d'un pêcheur sèchent sur une haie de sapins tandis qu'un mousse lave au flot clair sa vareuse en courbant son torse bronzé par les courses en plein vent. Plus loin c'est un transatlantique qui fuit à toute vapeur vers la haute mer et ses périls. De tribord à babord, des myriades d'hommes couvrent la ville flottante, le drapeau flotte à la brise, les soldats s'en vont vers la bataille et ses hasards, vers les succès et la victoire, vers les revers et vers la mort.

J'ai suivi d'abord d'un œil distrait, puis avec une attention toujours grandissante, les tableaux qui se succédaient dans ce ciel d'azur, au soleil couchant... et j'aurais trouvé bien d'autres scènes à décrire, si l'astre du jour, en s'éteignant n'avait plongé dans l'obscurité cette nouvelle lanterne magique. Et je me disais: N'est-ce pas là l'image de notre vie: Des paysages qui s'estompent dans les nuages, du lever au coucher du soleil. Des scènes gaies ou tristes qui se succèdent pendant les jours qui semblent long dans l'attente d'une joie, et si brefs lorsque l'on a réussi à lier les ailes de l'amour et du bonheur.

Puis, l'artiste, qui distribue les clartés et les ombres, éteint le flambeau; nous ne sommes plus que des ombres errantes, que des fantômes. Il ne reste plus trace de notre beauté, de notre talent, de notre puissance... rien que l'écho des éloges un peu exagérés qui s'égrenent comme un chapelet sur nos cercueils, que la mémoire des bonnes actions que nous avons pu faire et que notre souvenir dans le cœur de ceux que nous avons chéris et qui nous ont aimés.

COUSINE AVETTE.

LA GLYCINE

O glycine, pâle glycine!
Que j'aime tes rameaux tordus,
Tes fleurs où l'abeille butine
Et tes longs festons suspendus.

Ton feuillage léger décore
Notre vieille et simple maison:
Mais j'ai pour la chérir encore,
Une autre secrète raison.

Dieu fit d'elle le pur emblème
De la loi du monde moral;
Car mieux encore que l'homme même
Elle rend le bien pour le mal.

Qu'une main cruelle ou distraite
Brise un de ses rameaux en pleurs:
La même où la blessure est faite
Germeront des grappes de fleurs.

Homme ou poète, la glycine
Te donne une double leçon,
Imite sa douceur divine,
Malgré l'injustice, so's bon!

Mais si ton âme fut brisée
Par le sort ou par les méchants;
De ta douleur cicatrisée
Fais jaillir la fleur de tes chants!

EDOUARD GRENIER.



250 Morceaux de soie ou cette bague gracieuse. Demande 90 Billes. Quand vendues retournez \$3.00. Pour \$1.00 nous vous enverrons un gros lot de coupons de coton 1/2 à 2 vgs de long ou 250 beaux morceaux de soie.

ALLEN NOUVEAUTES, St-Zacharie, Qué.

Le soin des malades à la maison

La révulsion a pour but de congestionner la peau pour décongestionner les organes profonds. Cette rougeur de la peau peut s'obtenir par des frictions sèches de la main, ou avec une flanelle, soit humide avec de l'alcool, de la térébenthine. Comme pour les massages, on frictionne toujours en remontant vers le cœur.

On peut l'obtenir aussi par des lotions ou bains. Une compresse d'eau chaude sur le cou peut arrêter au début les laryngites, les faux croup. Un bain de pieds chaud décongestionne la tête ou la gorge.

Si on le prend sinapisé, se rappeler que l'eau trop chaude affaiblit la moutarde.

L'eau froide est aussi un révulsif dont l'usage se répand de plus en plus. On l'emploie en compresses, drap mouillé. Pour l'employer sans danger s'assurer si le corps du malade n'est ni froid ni affaibli au point de ne pouvoir réagir. Mouillez un drap dans l'eau froide, l'exprimer rapidement et envelopper tout le corps qu'on recouvre ensuite de chaudes couvertures. Renouveler toutes les trois heures.

Pour les enveloppements partiels, comme le thorax dans les bronchites, pneumonies, on peut ajouter à l'eau un quart d'alcool ou de vinaigre. L'enveloppement est renouvelé dès qu'il est réchauffé, tous les quarts-d'heure puis moins souvent, à mesure que se produit l'amélioration.

Pour les sinapismes, délayez de la moutarde dans l'eau froide ou tiède et étendez sur une mousseline repliez et mettez sur la peau, pas plus d'un quart d'heure. Remuez fréquemment pour ne pas causer de brûlures. Surveillez particulièrement lorsque les malades sont inconscients ou en syncope. On utilise souvent les sinapismes tout préparés ou feuilles de Rigollot dont la moutarde se conserve et agit énergiquement. Il suffit de le mouiller d'eau froide ou tiède de l'appliquer et de la faire tenir, à l'aide d'un bandage. Le changer plusieurs fois de place pour ne pas briser la peau. Le cataplasme sinapisé, moins actif que le sinapisme, mais que l'on peut garder plus longtemps, se fait avec de la farine de lin et de la moutarde. On mêle souvent au sinapisme de la farine ordinaire, si on l'applique surtout aux enfants.

Si vous vous servez de teinture d'iode, badigeonnez avec un pinceau et couvrez d'ouate, cela donne une révulsion légère, mais elle peut brûler comme du feu, lorsqu'elle a vieilli et est devenue acide iodique ou que la peau est plus délicate.

Les ventouses sont de petites cloches de verre, dont le fond est plus large que l'ouverture. Faire le vide en chauffant l'intérieur de chacune avec une lampe à alcool et appliquer rapidement. Laisser cinq minutes. Pour retirer tenir le verre de la main gauche et insinuer l'index ou une carte à jouer entre le bord et la peau. Ce sont les ventouses sèches.

Pour les scarifier, on commence à poser les ventouses sèches sur une peau bien lavée et aseptisée, puis sur la peau ainsi congestionnée faire avec un bistouri également aseptique deux séries de fines entailles et par dessus, réappliquer les ventouses sèches.

"FRUIT-A-TIVES" EST TIRÉ DES FRUITS

Du Jus Intensifié des Oranges, Des Pommes, des Figs et des Pruneaux.

Combiné avec des Toniques.

"Fruit-a-tives" ou les "Fruit Liver Tablets", tirent de la méthode de combiner les jus de fruits, leur exceptionnel pouvoir de surmonter la maladie et de remettre sur pied les malades. Cette méthode fut découverte par un médecin d'Ottawa et perfectionnée par lui après des centaines d'essais. Par ce procédé, le jus des pommes, des oranges, des figes et des pruneaux est concentré et combiné avec des toniques d'une manière telle que le jus des fruits est rendu plus actif et d'une valeur plus grande. *Faites l'essai des "Fruit-a-tives" pour les maux d'estomac, du foie, du rein et pour les affections de la peau.*

50c la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les marchands ou de Fruit-a-tives Limitée, Ottawa, Ont. et Ogdensburg, N.Y.

La cuisine canadienne

SALADES

Sardines et œufs

Faites cuire autant d'œufs que vous en avez besoin. Coupez l'œuf dur en deux, enlevez le jaune et pilez une sardine avec chaque jaune. Emplissez les blancs et enlevez un petit bout pour qu'il se tienne debout. Servez sur un lit de laitue.

Œufs et cresson

5 œufs, 1/2 roquette d'huile d'olive, sel et poivre, 2 cornichons, 3 anchois, 1 c. à thé de vinaigre, cresson.

Faites bouillir 4 œufs durs, séparez le jaune de celui qui reste et battez-le avec une cuillère de bois, ajoutant un peu de sel. Ajoutez graduellement l'huile, le vinaigre et le poivre. Coupez les œufs durs en tranches et rangez-les sur un plat de façon à ce que chaque rondelle dépasse l'autre. Versez la sauce dessus. Hachez les anchois et les cornichons et garnissez-en les œufs avec une bordure de cresson qui a trempé dans l'eau salée avant d'être nettoyée.

Tomates farcies

5 tomates, 1 1/4 tasses de raisins sans pépins, 1 tasse de celeri finement coupé, 1/4 de tasse d'olives mures hachées, 1 tasse de mayonnaise, 6 feuilles de laitue.

Faites tremper les raisins pendant au moins une heure dans de l'eau froide en quantité suffisante pour les couvrir. Coupez et laissez sécher. Pour ouvrir les tomates, coupez une tranche sur le côté où se trouve la pédicelle et enlevez la pulpe à l'intérieur en ayant soin de ne pas briser la pelure. Coulez la pulpe et coupez-la en morceaux. Ajoutez le celeri, les raisins et les olives et mouillez avec de la mayonnaise en en réservant au moins 1 1/2 tasses pour garnir le dessus. Remplissez les tomates avec cette farce, arrangez-les sur des feuilles de laitue, et finissez le dessus en y mettant un peu de la mayonnaise que vous avez réservée à cette fin.

LE COIN DES JEUNES

Le rendez-vous des élèves-fermiers et jardiniers

Résultats du 1er concours

Un succès inespéré

Affluence de concurrents: Cachet d'originalité!

Une centaine de concurrents se sont disputé chaudement les quatre prix dont les heureux gagnants sont les élèves suivants, à savoir:

- 1er prix de \$4.00:** M. Joseph Champoux, Macamic, Abitibi.
2ième Prix de \$3.00: M. Léopold Brunet, Mont-Laurier, Labelle.
3ième Prix de \$2.00: Mlle Lucienne Richard, Roxton Falls, Shefford.
4ième de \$1.00: M. Maurice Bussière, Pont Rouge, Portneuf.

Ces prix en argent seront décernés dès cette semaine.

Nous nous empressons de féliciter vivement les vainqueurs et d'encourager fortement les autres concurrents moins heureux à se reprendre aux concours mensuels qui suivront.

A tous nous adressons nos remerciements pour l'empressement avec lequel on a répondu à notre invitation.

Quelques-unes des réponses qui nous sont parvenues auraient certes décroché les premiers prix si elles n'eussent pas porté l'empreinte trop tangible de la surabondante intervention d'un ange inspirateur!

Petits gars, quand bien même votre verre serait petit, buvez dans votre verre: il vous portera plus chance que celui du plus généreux des amis.

D'autres réponses auraient probablement été très méritantes, si elles eussent été à point.

En effet, au lieu de dire **pourquoi** on préférerait telle culture ou telle plante, un bon nombre de concurrents se sont surtout appliqués à décrire **comment** cultiver les plantes de leur choix.

Il importait peu que ce fût une plante ou une autre ou un genre de culture quelconque plutôt qu'un autre: le choix en était libre. Ce qu'il fallait dire, c'était le **pourquoi** de la préférence accordée.

Aussi, les prix ont-ils été accordés à ceux des élèves qui ont mis le plus d'originalité dans les raisons apportées en faveur de la culture qu'ils préfèrent et qui semblent avoir le moins consulté leur bon ange gardien à ce sujet.

Ce qu'il y en a tout de même de ces charmants êtres invisibles, par chez-nous! C'est à s'y croire en un paradis terrestre où les plus heureux concurrents ne sont sûrement pas les perdants!

Dans l'ensemble, ce concours a remporté un succès inespéré. Vraiment, nous ne nous attendions pas d'être aussi agréablement surpris par le nombre des réponses, par leur cachet d'originalité, aussi bien que par la variété et la noblesse des sentiments qu'elles expriment.

Elles démontrent jusqu'à l'évidence que notre jeunesse scolaire rurale est imbue des meilleurs principes.

Honneur à vous, mes vaillants! Continuez d'être l'orgueil de vos parents, de vos éducateurs et de votre pays. Au prochain concours.

J.-H. Lavoie,

Chef du Service de l'Horticulture et
 Directeur des Jardins scolaires

1er PRIX

Macamic, 12 juin 1923.

M. J.-H. Lavoie,
 Chef du Service de l'Horticulture,
 Parlement, Québec.

Monsieur,

La culture que je préfère, est la culture potagère; pourquoi? pour trois raisons. Premièrement, elle nous fournit les mets les plus délicieux, et les plus sains. Qu'aurions-nous sur nos tables si nous n'avions les fruits et les légumes du potager?

Deuxièmement, elle est la plus attrayante. Nous pétrissons chaque motte de terre, nous touchons chaque plant un à un, nous les aimons plus ou moins, suivant qu'ils sont beaux ou chétifs.

Si un orage, une gelée se préparent, nous souffrons à la pensée que peut-être beaucoup seront meurtris.

Après chaque binage, sarclage, nous constatons que nos légumes sont plus beaux.

Au potager comme à la table, vive les fruits et les légumes. Je cesse mes louan-

ges: l'eau m'en vient à la bouche, bien que je n'aie encore ici que de la laitue et des radis.

Troisièmement, elle est la plus payante, principalement les fruits qui donnent un rendement extraordinaire, comparés à la grande culture.

Avec les fruits et les légumes, nous réduisons beaucoup le coût de la vie et nous avons ce qu'il faut pour faire de bons vins.

Nous fabriquons beaucoup de bons remèdes qui nous sont très utiles et qui réduisent de beaucoup le compte de pharmacie, et ce qui est plus que tout ce que je viens d'énumérer, c'est qu'en cultivant les légumes et les fruits, j'en mange tout mon saoul, et je n'ai jamais d'indigestions.

Voilà pourquoi monsieur j'aime la culture potagère. Je suis certain que d'autres vont exprimer leur pensée mieux que moi. Mais je suis certain aussi qu'ils ne l'aiment pas plus que moi.

Vous remerciant beaucoup de l'intérêt que vous portez aux jeunes.

Je suis votre élève dévoué,

JOSEPH CHAMPOUX.

Champion de comté en 1922.

2e PRIX

Mont-Laurier, 13 juin, 1923.

M. J.-H. Lavoie,
 Ministère de l'Agriculture,
 Québec.

Monsieur,

En lisant dans mon Bulletin, le "Coin des Jeunes", je vois qu'il y a un concours pour tous les élèves jardiniers et fermiers. J'ai encore l'ambition d'y prendre part. Je m'efforce de mettre en pratique vos bons conseils que vous nous donnez chaque semaine.

En cultivant mon jardin, j'y vois du blé, grain très utile pour faire la farine; de l'avoine, qu'on se sert en général pour les chevaux qui sont si utiles pour les travaux; de l'orge, du blé-d'inde, qui sont de si bons engrais, des tomates, des concombres, des carottes, des bettes-raves, etc., qui sont si utiles à la cuisinière pour préparer toutes sortes de mets délicieux.

Aussi avons-nous des bouquets qui servent à embellir nos jardins par leurs fleurs de différentes couleurs.

En demandant quelle culture je préfère je ne sais pas comment m'exprimer, mais je vous dirai en quelques mots que j'aime bien à toutes les cultiver. De même, si quelques-unes sont ravagées par la grêle, les chenilles, et les vers, etc., il m'en reste encore quelques-unes pour me récompenser de mon travail.

En plus de la culture de mon jardin, j'aime à m'occuper du soin des abeilles parce qu'elles nous fournissent un mets délicieux et hygiénique.

Aussi je veux malgré mon jeune âge, continuer à cultiver la terre afin d'aider à mon père qui, par son infirmité, aura besoin, avant longtemps de mes services. Aussi je m'efforce de remplir tous les devoirs qu'il m'impose aussi exactement que mon jeune âge me le permet afin de lui prouver ma reconnaissance pour toutes les peines qu'il se donne envers moi.

Voilà monsieur, l'expression de ma pensée.

D'un de vos élèves fermiers de 12 ans.

Léopold Brunet.

DE L'ORIGINALITE

En voulez-vous?

En voilà!

A travers la correspondance de nos jeunes

De M. Jean-Raymond Boulanger, 13 ans, Saint-Charles, Bellechasse.

"Moi, petit campagnard, qui aime la vie des champs et qui m'occupe de tout ce que je vois et entends dire sur la terre, je viens vous dire mon idée sur ce concours très pratique pour moi."

De Mlle Marie-Anne Gendron, L'Islet:

"L'an passé, j'ai vendu des oignons pour \$5.00. Cette année, j'aurai le plaisir de loger dans ma banque le produit de la vente du surplus de la récolte. Cet argent servira à payer mes livres quand j'aurai le bonheur d'aller au couvent."

"Voilà pourquoi je préfère la culture de l'oignon; elle me permettra d'aider à mes parents et de réaliser mon désir le plus cher."

De Mlle Marguerite L'Abbé, 10 ans, L'Islet:

"J'aime la culture des tomates, parce qu'il est agréable de voir ces gros fruits rouges sur ces petits arbres; puis ces fruits sont bons à manger, quand on les doit à notre travail."

De M. Gérard Gendron, L'Islet:

"Mon petit frère Honoré et moi avons eu un petit morceau de terre pour planter 400 pieds de tabac. Papa était content. Aussi il ne manque jamais de dire en présentant son sac à tabac aux amis: "C'est le tabac que mes petits gars m'ont cultivé; voyez comme il est bon. Ça va faire des bons cultivateurs."

Oui, monsieur, nous serons des habitants, des rois sur un petit domaine, comme notre marraine nous le dit souvent.

De M. Armand Giasson, L'Islet:

"Quand nous étions tout jeunes, notre père était obligé d'acheter les fèves; mais à présent au contraire nous les récoltons et nous en vendons pour environ (\$20 à \$30 par année et maman nous fait les meilleures fèves au lard du monde. Nous les trouvons excellentes: deux fois elles sont le fruit du travail. Nous gardons une grosse provision y compris la part du pauvre. Notre père est bien content de cela. Cette année, il agrandit notre terrain et nous laisse le surplus de la récolte pour le profit de nos livrets de banque."

De M. Ildégo Bolduc, Saint-Jacques, Montcalm:

"Mon père me donne depuis quelques années un petit morceau de terre que je plante en tabac et j'ai déjà plus de \$100.00 dans mon petit livret de banque."

"Je vais à l'école à une distance de deux milles, à pied; depuis trois ans je n'ai jamais manqué une seule journée, etc., etc."

"Je ne peux pas dire que j'arriverai le premier, mais je puis vous dire que ceux qui me battront auront de beaux jardins."

De M. Florent Coiteux, 10 ans, Repentigny:

"Je vous dirai que je préfère les volailles parce que je ne suis pas assez fort pour faire les travaux de la terre avec mon père, etc."

"Je préfère les volailles, mais en grandissant je peux changer d'idée."

De M. Clovis Hébert, Saint-Jean, I. O.:

Après avoir dit pourquoi il préfère cultiver le grain, il termine comme suit: "C'est tout ce que je peux tirer de ma tête pour aujourd'hui, je suis encore jeune, je n'ai que dix ans. Ma réponse est courte et peut-être sans mérite, mais j'ai dit de mon mieux ce que j'aimais le mieux à cultiver et pourquoi."

De M. Marie-Louis Hébert, Sainte-Marie, Beauce:

"Rien ne me réjouit plus que de rester dans mon petit parterre en fleurs et en respirer le parfum."

De M. Paul-E. Robitaille, Charlesbourg, Qué.:

"Je suis un de ceux qui aiment et cultivent la terre avec enthousiasme et qui surtout n'ont pas peur de se faire appeler "petit habitant".

Bien à vous,

"Un petit habitant qui va toujours en grossissant".

De M. Lorenzo Lamarche, Lachute, Argenteuil:

"Je préfère aussi la culture du blé d'Inde parce que papa nous dit que si nous le travaillons bien et que nous en avons de reste pour remplir notre silo, il fera une corvée à laquelle nous inviterons tous les petits gars pour nous aider à l'éplucher et, après qu'il sera épluché, il nous promet bien du plaisir."

De M. Le-Ph. Desgagné, Saint-Gédéon, Lac Saint-Jean:

"Lorsque j'ai des sarclages à faire dans mon jardin, j'aime à y aller le soir pour entendre chanter les oiseaux et y voir travailler les insectes. Il se fait que je laisse parfois ma bêche et mon râteau pour me mettre à la poursuite de quelques papillons, car, tout en aimant le blé d'Inde, j'aime aussi les papillons."

Souffleur à Paille "CHAMPION"
 (Patenté au Canada et aux Etats-Unis)
 S'adaptant à tous les genres de battues en usage.



Circulars descriptives sur demande.

Agents demandés dans les endroits non représentés; commission libérale; de préférence des cultivateurs représentant dans d'autres compagnies.

WILFRID OUELLETTE & CIE,
 MANUFACTURIERS
 Ste-Scholastique, - - - Qué.

L'Ag

Mem

Influen

Orie

Notions fo

Peut-on co
 portée de l'infl
 éducateurs!

Chargés qu
 lectuelles et m
 ils impriment,
 cipes qui influe
 sur celle de la

Aussi la re
 précieuse, tant
 peuvent être h

Pour être
 sur la vie indi
 et particulière
 quelques notio
 les campagnes
 permettraient
 d'apercevoir le
 jeunes générat
 Croit-on, p
 cinés du sol et
 de leur montra
 préoccupé de l
 mentalité en h
 rurale!

Aurait-on
 jettent la pert
 constituent av
 dévolue à cha

PANIER A

Sitodrepa

Ptine d

Réponse à la d
 dans un tube en
 de l'insecte qui r

Le petit insecte
 d'une pubescence
 le Sitodrepa par
 famille des Ptinid
 que indifféremme
 produits pharmac
 comme un dang
 pharmacies. On
 cuir, les chaussur
 feuille.

Dans les réside
 se montre frianc
 sortes, de farine,
 rouge et noir et
 liste peut facilem
 rien d'étonnant à
 dante en ait trou
 son garde-mange

Tout le domma
 sorte de petit v
 chemin dans dive
 se libère de la p

L'Agriculture à l'Ecole

— OU LE —

Memento agricole de l'Institutrice

Influence et responsabilité incalculables

Orientation de la jeunesse rurale

Notions fondamentales sur la mission sociale des campagnes

Peut-on concevoir quelque chose de plus incalculable que la portée de l'influence exercée sur les destinées d'un peuple, par ses éducateurs!

Chargés qu'ils sont de développer et d'enrichir les facultés intellectuelles et morales des jeunes générations qui leur sont confiées, ils impriment, dans les esprits qu'ils manient et façonnent, des principes qui influeront sur la vie toute entière de l'individu et, partant, sur celle de la nation.

Aussi la responsabilité assumée par eux est-elle également inappréciable, tant les conséquences qui découlent de l'éducation donnée peuvent être heureuses ou désastreuses.

Pour être à même d'exercer toute l'influence heureuse possible sur la vie individuelle et nationale, il nous semble que l'éducateur et particulièrement celui de la jeunesse rurale, devrait posséder quelques notions fondamentales sur le rôle social que remplissent les campagnes et les villes dans l'économie d'un peuple. Elles lui permettraient, en effet, de s'élever au-dessus du terre à terre local, d'apercevoir les vastes horizons de l'intérêt général et de donner aux jeunes générations une orientation conforme aux besoins du pays.

Croit-on, par exemple, qu'il y aurait aujourd'hui tant de déracinés du sol et de miséreuses épaves de ville si, au lieu de se contenter de leur montrer à lire et à écrire lorsqu'ils étaient jeunes, on se fût préoccupé de leur inculquer en outre un idéal et de leur former une mentalité en harmonie avec les aspirations et les besoins de la classe rurale!

Aurait-on à déplorer toutes ces angoissantes luttes de classes qui jettent la perturbation au sein des populations, si les éléments qui les constituent avaient appris dès leur jeune âge la mission sociale dévolue à chacun d'eux?

(à suivre)

J.-H. Lavoie,

Chef du Service de l'Horticulture et
Directeur des Jardins Scolaires

PANIER AUX LETTRES

Sitodrepa Panicea

OU

Ptine des drogues

Réponse à la dame qui nous a envoyé dans un tube en verre, des échantillons de l'insecte qui ravage son garde manger.

Le petit insecte brun rougeâtre, couvert d'une pubescence soyeuse jaune clair est le Sitodrepa panicea, appartenant à la famille des Ptinidae. Cet insecte s'attaque indifféremment à toutes sortes de produits pharmaceutiques et est considéré comme un dangereux visiteur dans les pharmacies. On en trouve perforant le cuir, les chaussures, les livres, le liège en feuille.

Dans les résidences, le petit coléoptère, se montre friand de graines de toutes sortes, de farine, gruau, chocolat, poivre rouge et noir et autres condiments. La liste peut facilement s'allonger et il n'y a rien d'étonnant à ce que notre correspondant en ait trouvé toute une légion dans son garde-manger.

Tout le dommage est fait par la larve, sorte de petit ver blanc qui creuse son chemin dans diverses substances. L'adulte se libère de la prison larvaire en perçant

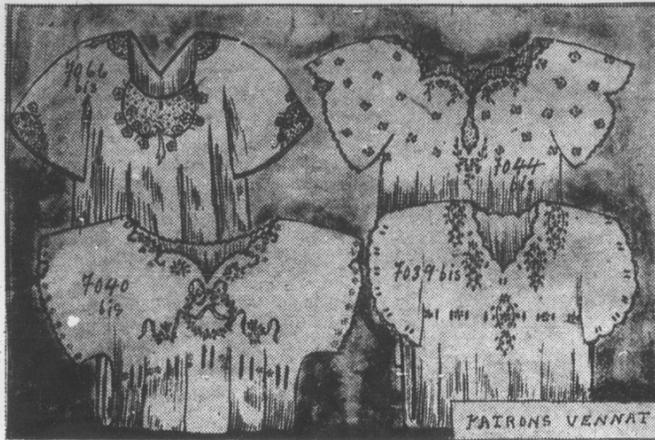
un minuscule opercule vers l'extérieur. La fumigation au bisulfure de carbone est le seul remède efficace. C'est un liquide jaunâtre d'odeur très désagréable qui dégage un gaz assez toxique pour tuer les insectes, à condition que ce gaz puisse être enfermé dans un récipient ou une petite pièce fermant hermétiquement. Le gaz étant inflammable, éviter d'en approcher le feu sous toutes ses formes. Ne pas respirer ce gaz. Si on enferme dans un baril les objets contenant ces insectes, il suffira d'installer au sommet une tasse à moitié remplie de bisulfure. On fermera ensuite hermétiquement. Le gaz étant plus lourd que l'air descendra et pénétrera partout. Durée de la fumigation: 2 jours.

G. Maheur,
Entomologiste.

La maison Versailles-Vidricaire-Boulais (limitée) ne vend que des valeurs sûres; de préférence les valeurs de vieilles industries de la province de Québec solidement établies. Pour chaque dollar d'emprunt, elle exige de l'emprunteur au moins deux dollars de garantie. Sur les sommes très considérables qu'elle a placées pour sa clientèle, pas un sou ne s'est perdu. Tout porte intérêt au taux de 6%.

L'épargnant canadien-français serait aujourd'hui plus riche de cinq à dix millions si depuis cinq ans il avait pris conseil de la maison Versailles-Vidricaire-Boulais (limitée).

La broderie est un agréable passe-temps



Quatre ravissantes robes de nuit, modèles bien différents. Chaque patron sur papier décalquable au carbone, port compris, 23c. Grande feuille de carbone: bleu ou blanc, 15c port compris. Petite feuille de carbone: bleu, blanc, rouge ou noir, 8c la feuille, 2 pour 15c. Tout estampé sur coton fin, chaque modèle, \$2.15; sur nansouk très fin, \$3.50 port et assurance compris. Echantillonnage par brodeuse française, 50c en montant. Ces modèles peuvent se faire également sur crêpe de Chine ou soie.

Case 129, Québec

BULLETIN DE LA FERME

LES PLAGES DU MAINE

Pour plusieurs milliers de personnes; aucune vacance ne saurait être comparée à celle passée sur la plage. Les grèves de sable fin, les cavernes rocailleuses, le murmure continu de l'océan toujours agité, les brises réconfortantes, les nuits fraîches et reposantes, les délices du bain, du canotage et de la pêche s'unissent et attirent le villégiateur d'une façon irrésistible. Le Chemin de Fer National vient de publier un très joli livret intitulé "Vacances sur la Plage". On y trouve un guide d'hôtels, une carte, etc. Une copie de ce livret sera remise gratuitement sur demande à n'importe lequel des Agents du Chemin de Fer National du Canada ou à S. J. Nestor, Agent des Voyageurs de la Ville, 10 rue Ste-Anne, Québec. 21-28-6

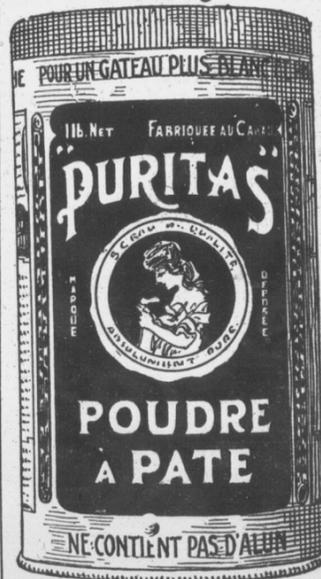
Recueil de Chansons, Monologues, Comédies

La Bonne Chanson..... 35 cts
Nos Chansons Françaises.. 35 "
Les Belles Chansons de France par abonnement les 12 numéros..... \$3.00

RAOUL VENNAT
642 St-Denis, Montréal

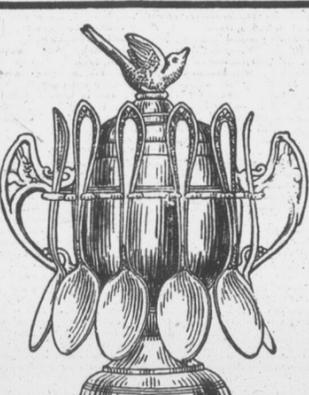
Catalogue envoyé franco sur réception de 3 cts pour frais de port.

GARANTIE LA MEILLEURE QU'IL SOIT POSSIBLE DE PRODUIRE



ESSAYEZ-LA

1,000 recettes de cuisine à qui les demande à Puritas Limitée 175 rue St-Dominique Québec.



GRATIS

Magnifique SERVICE en argent

VALEUR \$6.00

donné gratis avec le

CAFE WINDSOR

GARANTI PUR

Demandez-le à votre épicier

GLOBE TEA Co. 309 NOTRE-DAME OUEST
Tél. Main 5036. MONTREAL

Lisez le Bulletin de la Ferme

LA LOI POUR TOUS

Consultations légales, par Letarte & Lavoie, avocats du Barreau de Québec.

Avis important.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal. 1o Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultations; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2o Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3o Nos avocats consultants ne sont tenus de répondre qu'aux questions ordinaires, usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et les avocats; 4o Si le correspondant désire une réponse immédiate, par lettre, nos avocats consultants peuvent exiger des honoraires.

DOMMAGES.—Réponse à I. C. St-J.—
Q. Un contracteur a entretenu une route pendant l'hiver dernier. Mais son travail a été considérablement augmenté, par le fait que le premier voisin du bout de la route avait construit une clôture en planches pour empêcher la neige de s'amasser dans son propre chemin. Ce contracteur aurait-il le droit de réclamer des dommages du voisin dont nous venons de parler?

R. Nous ne croyons pas qu'il y ait lieu de réclamer des dommages de celui qui en est l'auteur, et qui les a causés, non par négligence ou imprudence, mais dans l'exercice d'un droit absolu et légalement reconnu.

En effet personne ne peut affirmer avec raison, qu'un propriétaire n'a pas le droit de construire à son gré les clôtures qui bornent sa terre, si cette construction n'est pas faite en violation des règlements municipaux ou de la loi.

TERRE ENCLAVEE.—Réponse à F. G. de L.— Un individu est propriétaire d'un lot qui n'a pas de chemin de sortie sur la voie publique. Il s'est adressé au Conseil de sa municipalité pour obtenir qu'on lui en accorda un, mais cette corporation a refusé d'intervenir. Comme ce lot est une bonne terre à culture et que, de fait, il est ensemencé, son propriétaire a-t-il le droit d'exiger de ses voisins un passage pour se rendre au chemin public?

R. La loi dit d'une terre qui n'a pas d'issue sur la voie publique, qu'elle est "enclavée", et donne le nom d'enclave à l'état dans lequel se trouve cette propriété.

Après cette explication préliminaire, disons d'abord que le Conseil municipal a raison de ne pas intervenir dans un cas d'enclave, puisque la loi donne à celui qui n'a pas de chemin sur la voie publique, le droit d'en exiger un de ses voisins. L'existence de cette loi exceptionnelle est basée sur l'intérêt public, et l'importance de favoriser le développement des terres en culture.

Voici ce que décrète le Code Civil à l'article 540.

Article 540.—Le propriétaire dont le fonds est enclavé, et qui n'a aucune issue sur la voie publique, peut exiger un passage sur ceux de ses voisins pour l'exploitation de son héritage, à la charge d'une indemnité proportionnée au dommage qu'il peut causer.

Faisons remarquer, que pour exiger un passage de ses voisins il faut, que celui qui le demande, n'ait aucune issue sur la voie publique. Une simple incommodité ne suffirait pas pour constituer la servitude d'enclave; cette servitude n'est due qu'en présence d'une nécessité absolue.

Et, ce passage que la loi permet de réclamer ainsi, il faut le prendre du côté où le trajet est le plus court, et cause le moins de dommages au voisin.

Il est important d'ajouter que l'on doit payer une certaine indemnité pour exiger ainsi un droit de passage, mais le voisin, à qui on a payé telle indemnité, est obligée de la remettre lorsque le droit de passage ne profite plus à celui qui l'a exercé, par exemple, si la construction d'une nouvelle route lui permet autrement de parvenir à la voie publique.

ENTRETIEN DES ROUTES.—Réponse se à E. S.—Q. Un propriétaire a vendu 35 acres au bout de son terrain, et il a fait, à cette occasion, un acte de vente notarié, qu'il a fait ensuite enregistrer. Entre autres choses l'acte de vente disait que l'acheteur devrait entretenir la moitié du chemin le long du terrain, tandis que le vendeur en entretiendrait l'autre moitié. Aujourd'hui le Conseil de la Municipalité locale a décidé de faire une route de ce

chemin, et a attribué autrement la part d'entretien de chacune des parties intéressées. On nous demande si la décision du Conseil municipal peut changer, en quelque chose, les dispositions de l'acte de vente en question?

R. Le Conseil municipal peut, par procès verbal ou règlement, attribuer à chaque contribuable, en se conformant à la loi, bien entendu, la part de route qu'il devra entretenir. Mais il est clair que la décision du Conseil à ce sujet, ne peut aucunement affecter la convention particulières intervenues entre les contribuables eux-mêmes.

Conséquemment, il n'est pas douteux que notre correspondant, tout en devant se conformer aux règlements municipaux, ne peut, du fait de ces règlements, se voir privé des avantages que lui donnaient ses titres ou son acte de vente.

En effet, si la municipalité a augmenté ses obligations, en allégeant celles de son acheteur, notre correspondant a droit toujours de se prévaloir des clauses de son contrat, et forcer son voisin, même judiciairement, à faire tout de même les travaux qu'il est tenu de faire.

ENTRETIEN D'UN CHEMIN DE FRONT ET DE SES CLOTURES.—Réponse à E. S.—Q. Je suis propriétaire d'un lot qui traverse un chemin à six acres du cordon. Suis-je obligé seul à l'entretien de ce chemin qui est mon chemin de front, ou puis-je forcer la municipalité à m'aider à telle entretien? Comme j'ai clôturé les deux côtés de la voie publique, ai-je le droit de réclamer de la municipalité le coût de partie de cette clôture?

R. Nous ne croyons que votre municipalité ait à vous aider dans l'entretien de votre chemin de front, car, le Code municipal à l'article 606 dit, entre autres choses: "Le chemin de front de chaque lot est entretenu par le propriétaire ou l'occupant de ce lot."

Donc, à moins qu'un procès verbal ou un règlement à cet effet, ne lie la municipalité cette dernière n'encourt aucune responsabilité quant à la construction des clôtures, et à l'entretien de cette partie du chemin de front.

Il en serait autrement s'il s'agissait d'une route divisant un terrain en deux parties, car, alors, le propriétaire ne pourrait avoir plus de clôture à faire le long de cette route, qu'avant sa construction.

CHIENS ET CHATS.—Réponse à P. L.—Q. Un individu a pour voisin un boucher qui garde des chiens et des chats. Ces animaux passent chez notre correspondant, fouillent les plates-bandes, grattent un peu partout et causent des dommages appréciables. Le propriétaire qui subit les dommages a-t-il le droit, en justice, de détruire les animaux qui lui nuisent, ou simplement de réclamer des dommages à son voisin?

R. Il est évident que chacun est responsable des dommages que causent à autrui les animaux domestiques qui sont sa propriété.

Et nous croyons qu'un propriétaire aurait raison de demander des dommages à son voisin, si les chiens ou les chats de ce dernier, causaient des dégâts appréciables, aux plantes ou aux graines de semence.

Mais nous tenons à faire remarquer que "personne n'a le droit de se faire justice à lui-même", ou, dans l'espèce, de tuer ou blesser les animaux qui sont les auteurs des dommages.

Il vaudrait mieux aviser par écrit le maître des animaux des dégâts que causent ces derniers, et le mettre en demeure en

même temps, de faire cesser cet état de chose, sous peine de payer tous les dommages.

Pour terminer, voici l'article du Code Civil sur lequel se base notre opinion.

Article 1055 C.C.—"Le propriétaire d'un animal est responsable du dommage que l'animal a causé, soit qu'il fut sous sa garde ou sous celle de ses domestiques, soit qu'il fût égaré ou échappé."

LA BEAUTE DE LA JEUNESSE

Pendant que vous possédez la saine et vigoureuse beauté de la jeunesse vous devriez la préserver et la protéger constamment pour les années futures. La négligence est la cause que beaucoup de femmes paraissent bien plus vieilles qu'elles le devraient. Un peu d'attention apportée maintenant à la peau et au teint par l'emploi de la



Crème Orientale Gouraud

121

Sera amplement récompensée par votre beauté de jeunesse quand vous serez plus avancée en âge. Cette crème ne fait pas que protéger et préserver le teint pour l'avenir mais elle améliore grandement l'apparence actuelle. Elle cache les taches du visage. En usage depuis 80 ans.

Envoyez 15c pour en avoir un échantillon.

Savon Médicamenté Gouraud

Pour conserver votre peau et votre teint en bon état il vous faut employer un savon qui enlève complètement de la peau la poussière, la saleté et les impuretés. Les savons ordinaires pour le teint ne sont pas adéquats. Le Savon Médicamenté Gouraud accomplit son oeuvre bienfaisante depuis plus de soixante-dix ans. Serves-vous-en constamment, il vous protégera contre l'infection, il s'emploie avec succès contre les maladies de la peau. Il est idéal pour préparer la peau avant l'application de la Crème Orientale Gouraud.

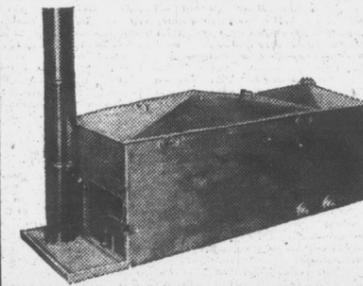
Envoyez 10c pour en avoir un échantillon.

FERD. T. HOPKINS & SON,
344 St. Paul St., W., Montréal, Qué.

"CULTIVATEURS" SI NOUS NOUS FAISONS LA PROPOSITION SUIVANTE :

Produisez du foin et il vous rapportera \$75 la tonne.

Il est évident que tous en produiraient !



Vous pouvez réaliser tout autant de profit avec deux ou trois arpents consacrés aux légumes, tomates, pois, fèves, blé-d'inde, etc., etc., en les mettant en conserves qu'avec toute une terre en foin.

Peu importe où vous êtes situés, vous pouvez produire des conserves et vous êtes certains d'avance de les vendre. Il faut que tout le monde mange—la consommation des conserves augmente tous les jours—c'est une mode qui se passera pas! La province de Québec consomme pour \$20,000,000 de conserves venant du dehors. Nous pouvons produire des conserves supérieures à celles qui nous viennent des étrangers et garder le profit chez nous.

Réveillez-vous l'heure est sonnée.

N'oubliez pas que nous sommes LES SEULS à pouvoir vous fournir l'outillage le plus complet, le plus moderne, le plus économique—BREVETE et fabriqué au Canada.

Nous fournissons les boîtes, livres de recettes et instructions pour produire les conserves de légumes, fruits, viandes, poissons, non seulement pour votre besoin mais aussi pour le commerce.

NOUS NOUS CHARGEONS DE L'ECOLEMENT DE VOS PRODUITS !

Ecrivez pour notre catalogue — Agent demandés partout !

Association des Fabricants de Conserves Domestiques Ltée.

Casier postal 94 - 339 Avenue Viger, Montréal

VEN

LUNDI

MONTREAL, QU
Coopérative Fédéré

Beurre:
350 b. pasteurisé, sp
250 b. No 1, refusé
ISLE VERTE, Té
800 b. vendues à 30

Une erreur typo
écrite dans notre
31 1-8c pour la ven
4 juin, alors qu'il au

MARDI

MONTREAL, QU
Coopérative Fédéré

Beurre:
300 b. pasteurisé, sp
200 b. No 1, refusé
100 b. No 2, vend
1200 b. Non paste
30 1/2c.

400 b. No 2, vend
Gould's Cold Stor
1,200 b. vendues i
ST-PASCAL, Kar
350 b. vendues à 3

MONTREAL, QU
Gould's Cold Stor

Fromage:
3,500 b. vendues à
ST-PASCAL, Kar
110 b. vendues à 1

MERCRE

MONTREAL, QU
Mercantile Exchan

Beurre,
Pas d'offre.
PETERBORO, On
Fromage,
1,012 b. vendues à

T

Tote

33 pcs, de la
5, 6, 8, 10 pi
de long....

Nous p
sur demanc
Envoye
vous dirons
coût d'acha

PAPI

C

VENTES PUBLIQUES DE BEURRE ET DE FROMAGE

AVIS

LUNDI, 18 JUIN

MONTREAL, QUE.
Coopérative Fédérée de Québec,
Beurre:
350 b. pasteurisé, spécial, vendues à 32½¢.
250 b. No 1, vendues à 31½¢.
ISLE VERTE, Témiscouata.
800 b. vendues à 30¢ 11-16.

Une erreur typographique nous a fait écrire dans notre bulletin du 14 juin, 31 1-8¢ pour la vente de L'Isle Verte du 4 juin, alors qu'il aurait fallu écrire 32 ½¢.

MARDI, 19 JUIN

MONTREAL, Qué.
Coopérative Fédérée de Québec,
Beurre:
300 b. pasteurisé, spécial, vendues à 31½¢.
200 b. No 1, refusé 30¼¢, demandé 31½¢.
100 b. No 2, vendues à 29½¢.
1200 b. Non pasteurisé No 1, vendues à 30½¢.

400 b. No 2, vendues à 29½¢.
Gould's Cold Storage,
1,200 b. vendues à 30¼¢.
ST-PASCAL, Kamouraska,
350 b. vendues à 30¼¢.
MONTREAL, Qué.
Gould's Cold Storage,
Fromage:
3,500 b. vendues à 16 ¼¢.
ST-PASCAL, Kamouraska,
110 b. vendues à 15 13-16¢.

MERCREDI, 20 JUIN

MONTREAL, Qué.,
Mercantile Exchange,
Beurre,
Pas d'offre.
PETERBORO, Ont.
Fromage,
1,012 b. vendues à 16½¢.

JEUDI, 21 JUIN

MONTREAL, Qué.
Coopérative Fédérée de Québec,
Beurre,
500 b. pasteurisé spécial, vendues à 31½¢.
200 b. No 1, vendues à 31½¢.
1,200 b. non pasteurisé No 1, vendues à 30½¢.

600 b. No 2, vendues à 29½¢.
KINGSTON, Ont.
Fromage,
60 b. vendues à 15 5-8¢.
STIRLING,
681 b. vendues à 15 11-16¢.
BROCKVILLE, Ont.
435 b. coloré vendues à 16¢.

VENDREDI, 22 JUIN

MONTREAL, Qué.
Coopérative Fédérée de Québec,
Beurre:
300 b. pasteurisé spécial, vendues à 31½¢.
200 b. No 1, vendues à 31½¢.
165 b. No 2, refusé 28¾¢, demandé 29 7-8¢.
500 b. non pasteurisé, No 1, vendues, à 30 5-8¢.
500 b. No 1, refusé 30½¢, demandé 30 ¼¢.
(On rapporte que ce lot a été vendu 30 5-8¢ après l'encan.)
350 b. No 2, vendues à 29 5-8¢.

Mercantile Exchange:
100 b. Québec, No 2, demandé 30¢.
Gould's Cold Storage,
1,000 b. vendues à 30 5-8¢.
PICKTON, Ont.
Fromage:
1,190 b. vendues à 16 1-8¢.
IROQUOIS,
150 b. vendues à 15 7-8¢.
NAPANEE,
Aucune vente.

PERTH,
589 b. vendues à 16¢.
589 b. vendues à 16 1-16¢.
VANKLEEK HILL,
1,060 b. blanc, vendues à 16¢.
225 b. coloré, vendues à 16¢.

SAMEDI, 23 JUIN

FARNHMA FARNHAM, Missisquoi,
Beurre,
471 b. vendues à 29½¢.
ST-HYACINTHE,
Pas de beurre offert.
BELLEVILLE,
Fromage:
1,731 b. blanc vendues à 16 1-16¢.
120 b. coloré vendues à 16 1-16¢.

CORNWALL,
470 b. blanc, vendues à 15 7-8¢.
1,840 b. coloré vendues à 16¢.
ST-HYACINTHE,
150 b. vendues à 15 3-8¢.
BELLEVILLE,
United Dairymen Co-operative:
1,228 b. No 1, blanc refusé 16¢.
798 b. No 1, coloré, refusé 16 1-16¢.
215 b. No 1, F. A. B. Lindsay, refusé 15¼¢.
31 b. No 2, vendues à 15 5-8¢.

LUNDI, 25 JUIN

MONTREAL:
Coopérative Fédérée de Québec,
Beurre:
375 b. pasteurisé, spécial, refusé 31 1-8¢, demandé 31 5-8¢.
600 b. No 1, pasteurisé, vendues à 31 3-8¢.
1,400 b. No 1, non pasteurisé, vendues à 30½¢.
250 b. No 2 non pasteurisé, vendues à 29½¢.

Offre gratuite d'une salle de réunion

La Coopérative Fédérée possède, en ses nouveaux immeubles, à 114, rue St-Paul-Est, Montréal, une magnifique salle de réunions, congrès, conférences.

Elle est heureuse de l'offrir gratuitement à l'usage de tous les cultivateurs de la province, venant à Montréal pour des réunions agricoles; réunions ou congrès de cercles agricoles de sociétés d'agriculture, d'aviculture, de pomologie, d'horticulture, d'industrie laitière, d'apiculture, de syndicats d'élevages, autres coopératives, etc., réunions de cultivateurs ou de personnes intéressées à l'agriculture et généralement de toutes assemblées agricoles.

Pour s'assurer de la disponibilité de cette salle, les intéressés feraient bien d'avertir la Coopérative Fédérée, une dizaine de jours à l'avance, de leur intention de tenir une ou plusieurs réunions, à telles dates et heures qu'elles voudront bien mentionner.

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC
114 rue St-Paul-Est, Montréal

TOLE! TOLE!

Tole ondulée		Tole unie	
le 100' carré.		le 100' carré.	
33 pcs, de largeur...	28 B. W. Ge 24-30" largeur.. \$7.10		
5, 6, 8, 10 pieds.....	28 B. W. Ge. 36" largeur.... 7.35		
de long.....	28 Ge. "Apollo", 24-30".... 7.60		
	\$5.75 28 Ge., "Apollo", 36" largeur 7.85		

Taxe 2¼%, F. A. B., Montréal.

Nous pouvons vous fournir les prix F. A. B. votre station, sur demande.

Envoyons-nous les mesures de vos bâtisses à couvrir, nous vous dirons la quantité de tôle dont vous aurez besoin et le coût d'achat de cette dernière.

PNEUS! PNEUS!

20% DE REDUCTION

Fabric tire	Prix de Notre liste	Cord tire	Prix de Notre liste
30 x 3½.....	\$16.50 \$13.20	30 x 3½.....	\$16.50 \$13.20
32 x 3½.....	21.55 17.24	30 x 3½ (over size).....	19.50 15.60
31 x 4.....	25.20 20.60	32 x 3½.....	30.35 24.28
32 x 4.....	28.25 22.60	31 x 4.....	29.40 23.52
		32 x 4.....	32.40 25.92

Garantie: 8000 milles..

Nous vous accorderons la même réduction sur les tubes. A ces prix, nous payons les frais d'express. Nous pouvons vous faire bénéficier du même rabais sur dimensions plus grandes.

DEMANDEZ-NOUS

Nos prix, listes de prix ou catalogues pour

PAPIER A COUVERTURE

SILOS

BROCHE A CLOTURE

PEINTURES

TEINTURES

VERNIS

PAINTOL

EFFETS EN CUIR

HARNACHEMENTS

Coopérative Fédérée de Québec

114 RUE ST-PAUL EST, MONTRÉAL

LE MARCHÉ

PRIX PAYES

THE MARKET

Les prix suivants sont ceux obtenus par la Coopérative Fédérée de Québec (Dépt. des Consignations). Ce sont les prix qui ont été obtenus et payés aux membres expéditeurs de cette société durant la semaine finissant le samedi précédant le date de publication du Bulletin. Les frais de transport sont à la charge de l'expéditeur.

The following are furnished by the Quebec Federated Cooperative. They are the prices obtained for and paid to the members of this Society during the week ending the Saturday previous to the date of the present issue. Transportation fees charged to the shipper.

SEMAINE FINISSANT LE 23 JUIN 1923

WEEK ENDING JUNE 23 1923

BEURRE, FROMAGE

ANIMAUX ABATTUS

BEURRE	BUTTER	FROMAGE	CHEESE
Pasteurisé Spé.—Pasteurized. 31c 13/16 lb	Spécial. 16c 1/2	Blanc	White
Pasteurisé No 1—Past. No 1. 31c 9/16	No 1. 16c	No 1. 16c	No 1. 16c 1/2
No 2. 30c 9/16	No 2. 15c 1/2	No 2. 15c 1/2	No 2. 15c 1/2
No 3. 29c 9/16	No 3. 15c	No 3. 15c	No 3. 15c
Beurre de Ferme Dairy Butter	Coloré	Coloré	Coloured
Boîtes de 56 lbs solide Boxes of 56 lbs solid	Spécial. 16c 1/2	No 1. 16c	No 1. 16c
No 1. 31c 1/16 lb	No 2. 15c 1/2	No 2. 15c 1/2	No 2. 15c 1/2
No 2. 30c 1/16 "	No 3. 15c	No 3. 15c	No 3. 15c

Tous les envois de beurre et de fromage doivent être adressés à 63, RUE WILLIAM, MONTREAL.

AGNEAUX	LAMBS	VEAUX	DRESSED CALVES
Jusqu'à 45 lbs:	45 à 60 lbs	Engrais au lait.	Milk fed.
Choix. 21c	No 1. 17c	Choix. 13c lb	No 1. 11c "
No 1. 18c	No 2. 15c	No 2. 09 1/2c "	No 3. 08 1/2c "
No 2. 17c	No 3. 11c		
No 3. 15c			
MOUTONS	SHEEP	PORCS FRAIS	FRESH PORK
1 an, pesant moins de 60 lbs.		No 1, 99 à 140 lbs. 15c lb.	No 2, 140 à 175 lbs. 14c "
Choix. 12c		No 3, 175 à 225 lbs. 12 1/2c "	
No 1. 11c			
No 2. 9 1/2c			

ANIMAUX VIVANTS

Vendus par chars complets seulement. Sold in carload lots only.

BOUVILLONS	STEERS	AGNEAUX	SPRINGS LAMBS
Extra choix—Selected. \$ 8.10	Doivent peser au moins 45 lbs. Must weight at least 45 lbs.	Choix. 16 1/2c la lb	
Choix—Choice. 7.75	No 1. 15c "	No 1. 13 1/2c "	
No 1. 6.75	No 2. 13 1/2c "	No 2. 12 1/2c "	
No 2. 5.75	No 3. 12 1/2c "		
No 3. 4.75			
No 4. 3.50			
VACHES	COWS	MOUTONS	SHEEP
Extra choix—Selected. 6 3/4c lb	No 1. 6c lb	No 1. 6c lb	No 1. 6c lb
Choix—Choice. 6c	No 2. 5 1/2c "	No 2. 5 1/2c "	No 2. 5 1/2c "
No 1. 5 1/2c "	No 3. 5c "	No 3. 5c "	No 3. 5c "
No 2. 4 1/2c "			
No 3. 3 1/2c "			
No 4. 2 1/2c "			
No 5. 2c "			
TAURES	HEIFERS	PORCS VIVANTS	LIVE HOGS
Extra choix—Selected. 7 1/2c lb	Pores à bacon (choix). } 160 à 210 lbs. . 11 1/2c	Pores à étal. } 120 à 160 lbs. . 10 1/2c	Porc épais } 160 à 210 lbs. . 10 1/2c
Choix—Choice. 6 3/4c	Select Bacon Hogs.	Shop Hogs	Thick-Smooth Hogs.
No 1. 5 3/4c "	Pores lourds. } 210 à 260 lbs. . 10c	Extra lourds. } plus de } 260 lbs. . 9 1/2c	Pores lourds. } 210 à 260 lbs. . 10c
No 2. 4 3/4c "	Extra heavies.	Pores légers. } moins de } 120 lbs. . 10 1/2c	Extra lourds. } plus de } 260 lbs. . 9 1/2c
No 3. 3 3/4c "	Lights & Feeders } tous poids	Mauvaise qualité } all weights	Pores légers. } moins de } 120 lbs. . 10 1/2c
No 4. 3 1/4c "	Roughs.	Truies No 1.	Lights & Feeders } tous poids
Tauraille No 1—yearlings. 2 1/2c	Truies No 2.	Sows No. 1.	Mauvaise qualité } all weights
" No 2. 2 1/2c	Sows No. 2.	Sows No. 2.	Roughs.
	Stag.	Stag.	Truies No 1.
			Sows No. 1.
			Sows No. 2.
			Stag.
TAUREAUX	BULLS	POULETS	BROILERS
Extra choix—Selected. 5 1/2c lb	Truies No 1.	Pas moins de 3 à 4 lbs. le couple	No 1. 26c lb
Choix—Choice. 4 1/2c	Sows No. 1.	No 1. 50c la livre	No 2. 23c "
No 1. 4c	Truies No 2.	No 2. 40c "	No 3. 20c "
No 2. 3 1/2c "	Sows No. 2.		Vieux coqs—Roosters. 13c "
No 3. 3 1/4c "	Stag.		
No 4. 3c "			
VEAUX DE LAIT	MILK FED CALVES	POULES VIVANTES	LIVE FOWLS
Choix. 8 1/2c lb	No 1. 50c la livre	No 1. 26c lb	No 1. 26c lb
No 1. 6 3/4c "	No 2. 40c "	No 2. 23c "	No 2. 23c "
No 2. 6c "		No 3. 20c "	No 3. 20c "
No 3. 5c "		Vieux coqs—Roosters. 13c "	Vieux coqs—Roosters. 13c "
No 4. 4c "			
VEAUX SOIGNES	WELL FED CALVES	Expédiez à 114 St-Paul-Est, Montréal.	
No 1. 4 1/2c lb	No 1. 4 1/2c lb		
No 2. 4c "	No 2. 4c "		
No 3. 3 1/2c "	No 3. 3 1/2c "		

Les expéditions d'animaux abattus doivent être faites à 114, rue ST-PAUL-EST, Montréal.

PRODUITS DIVERS

CEUFS	EGGS	PLUMES DE VOLAILLES
Strictement frais } 0.27 doz.	Plumes poules. 05c lb	
Strictly new laid } 0.19c "	de Canards No 1. 30c "	
No 1.	" " " No 2. 25c "	
	" " " Oies No 1. 70c "	
	" " " No 2. 50c "	
FEVES	BEANS	LAINE
Blanches } No 1 (Triées à la main. . . . 5c lb		
White } Hand picked		
No 2. 4c lb		
MIEL	HONEY	WOOL
No 1. 11c	Blanc Ambré Brun	Lavée—Washed { No 1. 32c lb
No 2. 10c	08c 07c 06c	No 2. 28c "
No 3. 07 1/2c	07c 06c 04c	
SUCRE D'ERABLE	MAPLE SYRUP	PEAUX
No 1. 22c	Pain Gros	Peaux de bœufs (moins de 47 lbs). 9c lb
No 2. 21c	1 lb. pains	Beef hides (less than 47 lbs). 7c lb
No 3. 18c	20 1/2c 19 1/2c	Peaux de taureaux pesantes. 6c lb
SIROP D'ERABLE	MAPLE SYRUP	Peaux de moutons: de } \$1.00 à 1.50 (chac
En canistre de 1/2 ou 1 gallon impérial	In cans of 1/2 or 1 gallon (impérial)	Sheep skins from
No 1. \$2.10 gall.	No 1. \$2.10 gall.	Peaux d'agneaux 35c chacune.
No 2. 1.95 "	No 2. 1.95 "	Peaux de veaux de champs } 9c lb
No 3. 1.75 "	No 3. 1.75 "	Kips.
En barils (non retourna- } In barrels of 5 gallons or more		Peaux de veaux de lait } 70c à \$1.10 chacune
bles) de 5 gal. ou plus: } Calf's skins		Peaux de chevaux \$3.00 à \$3.75 chacune, suivant la grandeur.
No 1. \$1.85 gall.	Les barils ne sont pas remis à l'expéditeur. En canistres et barils (retournables) 5 gal- } Barrels are no return- ed to shippers. In cans and barrels (returnable) of 5 gallons or more.	Horse hides, 3.00 to 3.75 each according to size.
No 2. 1.70 "	No 1. \$1.75 gall.	Lapins 15c lb
No 3. 1.50 "	No 2. 1.60 "	Pigeons. 25c le couple
	No 3. 1.40 "	

Les envois de produits divers doivent être adressés à 114 rue ST-PAUL-EST, Montréal.

Adressez vos Animaux Vivants à COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC, (département des consignations), MONTREAL STOCK YARD, POINTE ST-CHARLES, MONTREAL, Qué.,

BEURRE

Assurez-vous de prix réguliers



FROMAGE

Obtenez des prix de plus en plus élevés

en expédiant à la

Coopérative Fédérée de Québec 63 rue William, MONTREAL

REVUE

Nous avons eu à d'environ 1/2 à 3/4c l cette semaine. Ce nière, quelques dem du marché de Toro sont les princip dernière baisse est i qui sont plus cons de l'année. Il n' d'exportation dans nous croyons que maintenir à peu pr d'ici à quelque te

Le marché au f au même niveau q si ce n'est qu'une livre qui est pluté des arrivages. L américains contin et nous ne prévoy très important po

BETES

865 têtes. Les qualité meilleure. été très bonne et par 100 lbs. de fait ralentir les de faisaient assez diff semaine, avec des. Le plus haut pr semaine a été de \$ lot de 22 bouvillo venant du comté Leur poids moyen autre lot de bons obtenu \$3.25 et bonne qualité ont

DERNIER

ETAT DU M. MID. BETES A C Qualité choix moyenne et ce Les vaches de Assez recherch ché stationna. VEAUX.—1 lentes; prix sta qualité et en b qualité moyen voyons march. LARDS.—2 très forts. De de \$0.50 par marché station. MOUTONS vages forts; qu Baisse de \$0.50 faible. AGNEAUX Arrivages de demande. B par lb. Préva naire.

AGNEAUX

\$7.50 d'agne d'hu \$7.50 d'agne tomne Coc

REVUE DES MARCHES

Du 18 au 25 juin inclusivement

Donnée par La Coopérative Fédérée de Québec, (Dep't des consignations)

BEURRE

Nous avons eu à enregistrer une baisse d'environ $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$ c la livre dans le cours de cette semaine. Comme la semaine dernière, quelques demandes nous sont venues du marché de Toronto, et les entrepreneurs sont les principaux acheteurs. Cette dernière baisse est plutôt due aux arrivages qui sont plus considérables à ce temps-ci de l'année. Il n'y a aucune demande d'exportation dans le moment, cependant nous croyons que les prix devraient se maintenir à peu près au même niveau pour d'ici à quelque temps.

FROMAGE

Le marché au fromage s'est maintenu au même niveau que la semaine dernière, si ce n'est qu'une baisse d'environ $\frac{1}{4}$ c la livre qui est plutôt due à l'augmentation des arrivages. Les marchés anglais et américains continuent d'être tranquilles et nous ne prévoyons pas de changement très important pour d'ici quelque temps.

BETES A CORNES

865 têtes. Les arrivages ont été de qualité meilleure. Lundi, la demande a été très bonne et les prix ont été de 50c par 100 lbs. de plus. Les chaleurs ont fait ralentir les demandes et les ventes se faisaient assez difficilement vers la fin de la semaine, avec des prix un peu plus faibles.

Le plus haut prix obtenu au cours de la semaine a été de \$8.75 du 100 lbs pour un lot de 22 bouvillons et taures extra-choix venant du comté de Victoria, Ontario. Leur poids moyen était de 1110 lbs. Un autre lot de bons bouvillons d'Ontario a obtenu \$8.25 et 3 jeunes bouvillons de bonne qualité ont été payés \$8.50 du 100

lbs. La qualité moyenne a obtenu de \$7.00 à \$7.75 et les bouvillons de qualité commune se sont vendus de \$5.50 à \$6.75, avec la majeure partie autour de \$6.00 et \$6.25.

Deux ou trois chars de taureaux pesants, mis en vente, ont obtenu de \$4.00 à \$6.00. Les taures de choix pesées avec des bouvillons de qualité et également les taures de qualité moyenne ont obtenu \$6.00 à \$7.00; les taures légères, de \$4.00 en montant.

Quatre bonnes vaches de choix ont été vendues \$7.00 et celles de qualité bonne; \$5.50 à \$6.25; celles de qualité moyenne; \$4.50 à \$5.00 et celles de qualité commune \$3.75 à \$4.25. Les taures se sont vendues lentement. Deux (2) jeunes taureaux ont obtenu \$6.00, mais la plus grande partie n'ont pu être vendus à un prix plus élevé que de \$4.50 à \$5.25 et même \$3.50 pour ceux de qualité commune. (au 100 lbs.)

VEAUX VIVANTS

3312 têtes. Nous avons eu une bonne demande pour les veaux de bonne qualité avec des prix fermes durant le commencement de la semaine. Mercredi, les ventes se sont effectuées plus difficilement et malgré les arrivages moins nombreux, les prix se sont maintenus.

Plus de la moitié des veaux offerts a été de qualité variable et irrégulière, obtenant de \$4.00 à \$4.50 du 100 lbs. Ceux de qualité moyenne ont été vendus de \$6.00 à \$6.50. Les bons veaux vendus en lots de 2 ou 3, ont obtenus \$7.50 à \$8.00 et dans un cas, \$9.00.

VEAUX ABATTUS

Les arrivages sont à peu près les mêmes. La demande est très bonne et il n'y a

eu aucun changement dans les prix. Nous croyons avoir un marché ferme pour la semaine à venir.

PORCS VIVANTS

4502 têtes. Des arrivages nombreux, la demande assez bonne, les prix se sont maintenus au niveau de la semaine dernière et le marché s'est fermé avec une tendance à la baisse. Les ventes de porcs de bonne qualité de provenance locale ont été faites de \$10.25 à \$10.50 du 100 lbs. Ceux de qualité plus pauvre, contenant quelque spécimens de porcs lourds ont obtenu \$10.00. Les porcs venant de l'Ouest se sont vendus \$10.00 du 100 lbs. Les truies: de \$6.50 à \$7.00.

Quelques acheteurs de porcs classifiés par le Gouvernement ont payé jusqu'à \$10.00 pour du porc à bacon de choix.

PORCS ABATTUS

Les arrivages sont à peu près les mêmes que ceux de la semaine dernière. La demande est bonne et les prix obtenus se sont maintenus. Nous prévoyons un marché stationnaire pour la semaine à venir.

MOUTONS

Arrivages plus nombreux. La demande pour les moutons de bonne qualité est bonne et pour ceux de mauvaise qualité cette demande est pratiquement nulle. Les ventes se sont faites assez facilement au prix de \$6.00 du 100 lbs et \$5.00 pour les lots de qualité commune.

AGNEAUX DU PRINTEMPS

Avec des arrivages beaucoup plus nombreux, le marché s'est maintenu très actif.

Les prix ont été presque au niveau de ceux obtenus la semaine dernière. Les ventes se sont faites de \$0.13 à \$0.16 la lb., avec un prix courant d'environ \$0.15 pour la plus grande partie. Deux petits lots d'agneaux du printemps de choix ont obtenu \$0.17 et \$0.17 $\frac{1}{2}$ respectivement.

VOLAILLES VIVANTES

Les arrivages de volailles vivantes cette semaine ont été très considérables et même plus que le double de la semaine dernière. Malheureusement, nous avons eu à subir une baisse de \$0.02 à \$0.03 la lb. Nous prévoyons que ces prix se maintiendront ou peut-être seront plus fermes pour la semaine à venir. Cette baisse a été causée en partie, par la forte chaleur que nous avons eue cette semaine, laquelle a empêché les acheteurs de s'approvisionner trop à l'avance, de volailles vivantes.

PEAUX

Nous avons eu à enregistrer une baisse de \$0.02 par lb. sur les peaux de bœuf, de même qu'une légère baisse sur les peaux de veaux. Les peaux de moutons et d'agneaux se vendent plus facilement avec des prix un peu plus hauts. Nous prévoyons encore une baisse pour le marché des peaux de bœuf et croyons pouvoir obtenir des prix plus élevés pour les peaux d'agneaux et de moutons, pour la semaine prochaine.

Qui ne peut économiser 6 sous par mois pour recevoir, toutes les semaines, le journal qui lui convient: "Le Bulletin de la Ferme"?

DERNIERE HEURE

ETAT DU MARCHÉ AU LUNDI
MIDI, 25 JUIN

BETES A CORNES.—875 têtes. Qualité choix: prix stationnaires; moyenne et commune à la baisse. Les vaches de bonne qualité sont assez recherchées. Prévoyons marché stationnaire.

VEAUX.—1427 têtes. Ventes lentes; prix stationnaires pour bonne qualité et en baisse de $\frac{1}{2}$ cent pour qualité moyenne et commune. Prévoyons marché faible.

LARDS.—2956 têtes. Arrivages très forts. Demande faible. Baisse de \$0.50 par 100 lbs. Prévoyons marché stationnaire.

MOUTONS.—1004 têtes. Arrivages forts; qualité laisse à désirer. Baisse de \$0.50 par 100 lbs. Marché faible.

AGNEAUX DU PRINTEMPS.—Arrivages doublés. Très bonne demande. Baisse de 1 à 1 $\frac{1}{2}$ cent par lb. Prévoyons marché stationnaire.

Le Tabac de Qualité

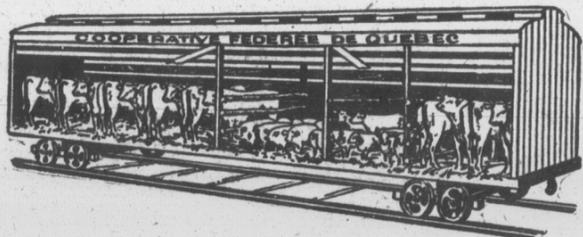
OLD CHUM

En boîtes métalliques d'une
 $\frac{1}{2}$ lb. — et en paquets

AGNEAUX VIVANTS

\$7.50 pour 50 lbs.

d'agneaux vivants aujourd'hui, valent plus que \$7.50 pour 100 livres d'agneaux vivants, à l'autonne.



AGNEAUX VIVANTS

Que n'expédiez-vous pas **MAINTENANT** par quantité de chars et coopérativement par l'entremise de votre

Coopérative Fédérée de Québec :-: Montréal Stock Yard, Pointe St-Charles MONTREAL

28

28

28

REVUE DES MARCHES

Du 18 au 25 juin inclusivement

Donnée par Coopérative Fédérée de Québec, Section des Achats

FARINE

La hausse du blé d'il y a quelque temps n'ayant pas pu se maintenir, les prix de la farine n'ont pas varié; le marché semble vouloir se tenir stationnaire.

SON ET GRU

Les prix sont stables. La demande pour le son et gru continue d'être assez bonne. Nous pouvons vendre le son pour la semaine prochaine, à \$25.00 la tonne. Nous n'avons pas enregistré de diminution dans le volume de la demande locale.

GRAINS

Le blé a subi une baisse assez importante; cette baisse est due en partie aux rapports venant de l'Ouest, indiquant que la récolte de cette céréale sera très bonne, cette année.

Le marché au blé sera incertain encore quelque temps; l'avoine est stationnaire. Les prix pour le blé d'Inde ont monté quelque peu.

MOULES

L'incertitude dans le marché des grains n'a pu faire varier les moules ni en hausse ni en baisse. Celles-ci devraient cependant être à meilleur compte dans quelque temps. Nous prévoyons encore un marché stationnaire pour la semaine à venir.

SUCRE

Le marché canadien du sucre est incompréhensible. Les prix restent fixes alors que sur le marché américain, une baisse de 2c. a été enregistrée. Ces conditions ne sauraient tenir bien longtemps.

MELASSE

Depuis la hausse de la semaine dernière, nous n'avons pas enregistré de changement dans les prix de la mélasse. Nous prévoyons un marché stable pour les huit jours à venir.

CHARBON

Les conditions d'achat dans le marché du charbon continuent d'être difficiles. Il ne serait pas impossible que nous ayions à souffrir d'une rareté de charbon à l'automne, à la suite de l'affluence des commandes et de la lenteur de la livraison. Le marché est fermé pour ce combustible et nous ne prévoyons pas de changement pour les huit jours à venir.

INSECTICIDES

Certaines maisons offrent des insecticides à des prix légèrement plus bas que les conditions du marché. Nous tenons à avertir nos clients que l'on s'est plaint en certains milieux l'an dernier, que certains insecticides n'étaient pas suffisamment empoisonnés. Que l'on ait donc la précaution de s'adresser à des maisons recommandées ou tout au moins, que l'on s'assure de la valeur du produit en faisant faire une analyse de l'échantillon, avant de faire l'achat.

TOLE A COUVRIR

Le marché des aciers continue d'être ferme. Les prix de la tôle à couverture n'ont cependant pas varié. La semaine dernière, nous avons par erreur, annoncé la tôle Apello, 24-30", au prix de \$5.10 le cent lbs, alors qu'il aurait fallu écrire \$7.60, le cent lbs. Nos membres voudront bien prendre note de cette rectification.

BROCHE

Le marché a une tendance à la hausse par suite de la grande quantité des demandes et de l'obligation pour les manufactures de fabriquer avec intensité pour suffire à la livraison. Nous pouvons fournir aux mêmes conditions que ces dernières semaines, toutes les qualités, grandeurs et modèles de broches à clôture de toutes sortes, barrières, etc.

HUILE ET GAZOLINE

Nous n'avons pas enregistré de changement dans les prix des huiles et gazoline. Ces prix se maintiennent à des conditions relativement bonnes, vu la grande demande.

PEINTURES

Le marché aux peintures continue d'être ferme. Le blanc de plomb est rare et il est difficile de s'en procurer en grande quantité pour livraison immédiate. Nous pouvons fournir aussi les teintures à bardeaux ainsi que les vernis, à bonnes conditions.

FICELLE D'ENGERBAGE

Beaucoup de sociétaires nous ont envoyé leurs commandes pour leur ficelle d'engerbage. Nous recommandons à tous les coopérateurs d'unir leurs achats afin d'épargner sur les prix et surtout le transport. Nous ne vendons que la ficelle de première qualité.

CABLES

De même que pour la ficelle, nous ne fournissons que des câbles de qualité reconnue. Nous sommes en état de faire une livraison rapide de tous les modèles et grosseurs de câbles.

CLOUS

Il se fait présentement beaucoup de réparations de bâtiments, etc., et les cultivateurs ont besoin de clous. Nos sociétaires feraient bien de jeter un coup d'œil sur les prix que nous faisons pour les clous. Ils seront surpris des conditions que nous faisons pour cette marchandise lesquelles conditions correspondent cependant à celles du marché.

CRENOIDE

Ce produit commence à être d'un usage courant et nous croyons que les prix en sont abordables. La quantité nécessaire pour chaque vache est peu considérable et les profits que l'on peut retirer des pulvérisations tue-mouches, effacent bien des fois le prix de cette marchandise.

PNEUS

Beaucoup de cultivateurs achètent leurs pneus à des prix souvent onéreux. Tenez-vous sur vos gardes; faites vos provisions et consultez nos conditions de marché ainsi que nos prix en notre page des marchandises à vendre.

PRETS ET PLACEMENTS

Les services que notre organisation peut rendre

aux EMPRUNTEURS

- 1.—Vous fournir les argents nécessaires à augmenter ou promouvoir votre industrie, vos services d'utilités publiques, telles que téléphone, aqueduc et lumière électrique;
2. Consolider vos dettes de corporations municipales, scolaires et de fabriques;
3. Vous donner l'avantage d'un prêt à long terme et à un taux d'intérêt raisonnable.

aux PRETEURS

- 1. Vous fournir des valeurs de placements de tout repos;
2. Vous faire bénéficier d'un taux d'intérêt élevé;
3. Mettre à votre disposition notre service d'informations, vous fournissant le prix courant ou tout autre détail concernant les valeurs que vous avez déjà ou que vous désirez acquérir.

Pour toute autre information s'adresser à

LE PRET MUNICIPAL LTEE

107, COTE DE LA MONTAGNE

Téléphone 4200,

QUEBEC.

Envoyez-nous votre Crème.

Vous serez payé un haut prix.

Vous obtiendrez un bon service.

Vous aurez satisfaction.

Ecrivez-nous



975 St-André, - - MONTREAL

INSECTICIDES

CONTRE

Les Chenilles

2 lbs

Arséniate de Plomb dans 40 gallons d'eau, pour 1 arpent de verger.

Les bêtes à Patates

1 lb

Vert de Paris, dans 40 gallons d'eau, pour 1 arpent de patates.

Les Sauterelles

Les verts gris

1 lb

Vert de Paris dans préparation spéciale par arpent de légumes ou grain à traiter.

Les mouches des vaches

1 gal

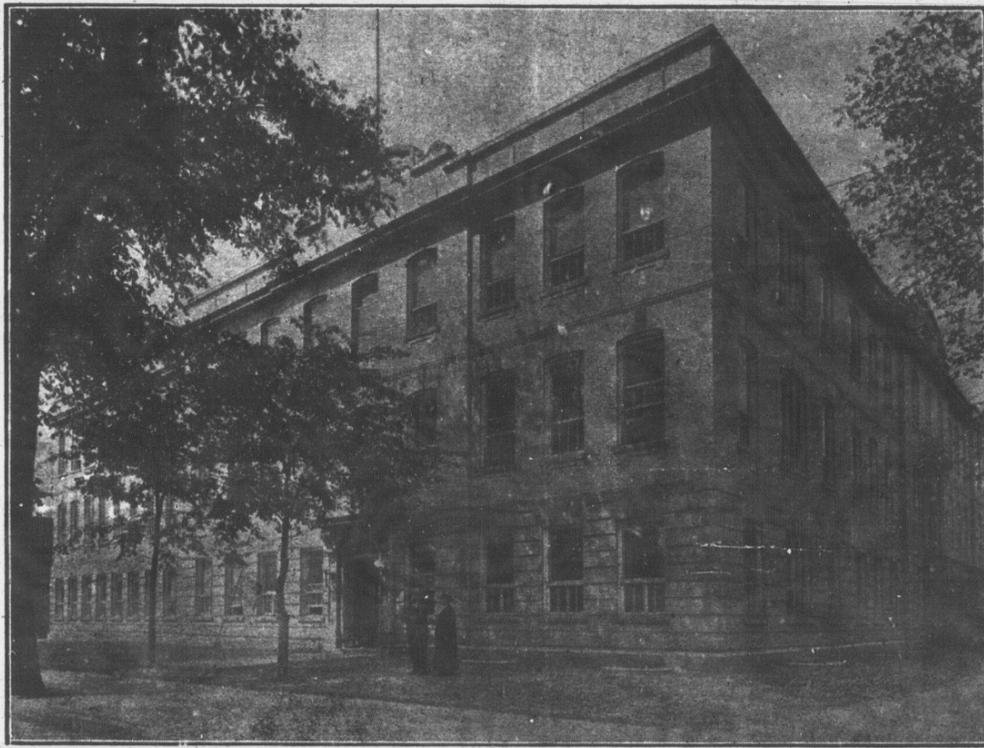
Cénoïde par vache pour la saison, en Pulvérisations matin et soir.

Coopérative Fédérée de Québec 114, rue St-Paul Est :-: MONTREAL

28

CULTIVATEURS! ENVOYEZ VOS FILS A L'ECOLE DE MEDECINE VETERINAIRE DE MONTREAL

NOTRE ECOLE VOUS OFFRE LA COMPETENCE, L'EXPERIENCE ET LE DE-
VOUEMENT DE SES DIRECTEURS ET DE SES PROFESSEURS



Ecole de Médecine Vétérinaire (l'une des facultés de l'Université de Montréal) 381, rue DeMontigny Est, Montréal.

L'Ecole de Médecine Vétérinaire de Montréal est la seule institution française du genre au Canada.
Grâce aux octrois des gouvernements fédéral et provincial et à la générosité de l'Université de Montréal, elle est en état de former des vétérinaires compétents qui, plus tard, sauront faire honneur à la profession.
Elle possède des salles bien éclairées, hygiéniques, où sont données les leçons théoriques, des laboratoires de bactériologie, d'histologie et de chimie, un hôpital et une salle de chirurgie, consacrée aux travaux pratiques.
La médecine vétérinaire offre d'incontestables avantages aux jeunes gens qui veulent étudier sérieusement.
Le nombre des vétérinaires est limité et leurs services plus en de plus recherchés.
Le médecin vétérinaire a l'avantage de choisir entre l'exercice de la pratique privée ou l'occupation d'un poste d'inspecteur sanitaire fédéral ou municipal; ce qui lui permet, dès le début, de s'assurer une position lui permettant de vivre honorablement.
Plusieurs jeunes gens suivent, tous les ans, les cours de l'école, mais leur nombre est trop restreint.
Combien de fils de cultivateurs, ayant fait des études sérieuses dans nos collèges classiques, pourraient se créer des positions enviables dans la société en étudiant la médecine vétérinaire.
L'Ecole de Médecine Vétérinaire, soucieuse des intérêts des jeunes, leur fait un chaleureux appel.
La prospérité d'un pays dépend de la compétence et de l'activité de ses habitants.
Pour permettre à ces qualités de donner leur maximum de rendement, il est nécessaire que chacun les exerce selon ses aptitudes et ses goûts.
Jeunes gens réfléchissez avant de faire le choix d'une carrière; ne vous laissez pas éblouir par l'éclat des professions encombrées. Consultez vos talents et si vous vous sentez des prédispositions, assurez votre avenir en vous faisant vétérinaire.
L'Ecole de Médecine Vétérinaire de Montréal est située au No 381, rue DeMontigny-Est, Montréal.
L'année scolaire commence en septembre.

CONDITIONS D'ADMISSIONS

1. Avoir atteint l'âge de dix-huit ans révolus.
2. Etre bachelier d'un collège classique de la province ou subir l'examen du brevet.
3. Les cours sont gratuits, mais il est chargé à chaque étudiant la somme de cent piastres par année, pour couvrir les frais de laboratoires, d'association et de chirurgie.
4. L'Annuaire de l'Ecole, contenant des renseignements complets, sera envoyé gratuitement sur demande, en s'adressant au directeur.

EXAMENS D'ADMISSION

Le premier examen à l'admission à l'étude de la médecine vétérinaire aura lieu le jeudi 28 juin 1923, à neuf heures de l'avant-midi, très précises, dans une des salles de l'Ecole.
Le second examen aura lieu le jeudi, 30 août, à la même heure et au même endroit.
Les candidats peuvent demander leur admission à l'examen en écrivant au Dr G.-A. Dauth, M.V., secrétaire du Collège des Médecins Vétérinaires de la province de Québec, ou au soussigné, ou en se présentant personnellement à leur bureau, 381, rue DeMontigny Est, Montréal, tous les jours de 9 heures à 12 heures a. m. et de 2 heures à 3 heures p. m.

Dr. F.-T. DAUBIGNY,
Directeur.

BIBLIOTHEQUE
NATIONALE

28

28